



13 octobre : manifestations unitaires

La FSU a 30 ans

Le nouveau monde enseignant



La banque coopérative
de la Fonction publique



COMME NOUS, REJOIGNEZ LA CASDEN, LA BANQUE DE LA FONCTION PUBLIQUE!

Carmen, Élise et Matthieu, Professeurs des écoles

CASDEN Banque Populaire - Société Anonyme Coopérative de Banque Populaire, à capital variable - Siège social : 1 bis rue Jean Wiener 77420 Champs-sur-Marna - Siren n° 784 275 778 - RCS Meaux - Immatriculation ORIAS n° 07 027 138 - BPCE - Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 180 428 270 € - Siège social : 50 avenue Pierre Mendès France - 75201 Paris Cedex 13 - Siren n° 493 455 042 - RCS Paris - Immatriculation ORIAS n° 08 045 100 - Crédit photo : © Roman Jehanno - Conception : Insign 2022 - Merid à Carmen, Elise et Matthieu, professeurs des écoles, d'avoir prévu leur déménagement à notre campagne de communication.



casden.fr



Retrouvez-nous chez





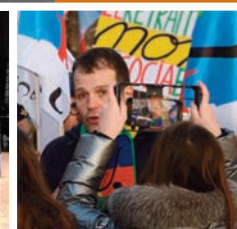
17
Le nouveau monde enseignant

6
13 octobre
Manifestations unitaires

8
Logement
Une crise inédite



11
Fonction publique
Nouvelle attaque en vue



13
Bilan
La vraie rentrée des personnels et des élèves



15
AESH
Mobilisé-es pour le métier

24
1993 - 2023
La FSU a 30 ans et toutes ses dents



28
Les expositions de l'automne



30
Rencontre avec Mathias Énard

ÉDITO

30 ans pour la FSU !

Fêter l'anniversaire d'une organisation syndicale est l'occasion de faire un pas de côté pour regarder le chemin militant parcouru et de tracer des perspectives pour aller de l'avant. Cela peut aussi amener, même involontairement, à un exercice d'auto satisfaction. Or, si nous célébrons la FSU, ce n'est certainement pas par « patriotisme d'organisation ». La FSU s'est même toujours définie comme une fédération syndicale au service de la démarche unitaire, préférant le rassemblement des personnels aux querelles d'organisations, privilégiant l'unité dès qu'elle est possible. En 30 ans, l'impérieuse nécessité d'avoir cette pratique syndicale n'a pas pris une ride.

Si nous sommes fiers de la FSU, c'est qu'elle fait la preuve au quotidien qu'on peut être « proche des collègues » et porter haut un combat de société, et que non seulement ces deux aspects de la « besogne syndicale » ne s'opposent pas, mais que c'est même précisément l'ancrage dans la réalité des professions qui donne toute sa force au projet politique en le connectant au réel des travailleuses et des travailleurs.

En 30 ans, la FSU a aussi œuvré pour que le syndicalisme soit plus uni, pour que les divisions historiques du syndicalisme français puissent être dépassées. Cette tâche de longue haleine commence à porter ses fruits avec un travail en commun qui s'est approfondi en particulier avec la CGT et Solidaires.

En ce moment de bilan que constitue un anniversaire, nous prenons en tous cas la mesure de la responsabilité qui est la nôtre pour dessiner et faire advenir d'autres possibles, un autre chemin que celui dans lequel l'extrême droite voudrait attirer la population, un autre futur que la course à l'abîme dans laquelle nous entraîne assurément le capitalisme. 30 ans, c'est à la fois la jeunesse et la force de l'âge, la FSU a encore beaucoup à apporter, continuons à construire le syndicalisme unitaire dont le monde du travail et a société toute entière ont besoin !



Benoît Teste

Revue de la Fédération Syndicale Unitaire
104, rue Romain Rolland
93260 Les Lilas
Tél. : 01 41 63 27 30
Fax : 01 41 63 15 48
Internet : www.fsu.fr
Mél. : fsu.nationale@fsu.fr pour@fsu.fr
N° CP : 0725 S 07429
N° ISSN : 1246-077 X

Directeur de la publication :
Benoît Teste
Rédaction :
Sandrine Charrier,
Matthieu Leiritz,
Arnaud Malaisé,
Hervé Moreau
Jacques Mucchielli,
Christophe Nouhaud,
Marie-Rose Rodrigues-Martins,
Alain Senée,
Valérie Soumaille
Conception :
NAJA presse

Publicité :
Com d'habitude Publicité
Clotilde Poitevin
7, rue Emile LACOSTE
19100 Brive
Tél. : 05 55 24 14 03
contact@comdhabitude.fr
Impression : SIEP
Crédit photo couverture :
Mira/Noja
Prix au numéro : 0,70 €
Abonnement : 5,60 €

Si vous changez d'adresse, veuillez communiquer vos nouvelles coordonnées à votre syndicat.



Grande-Bretagne : rentrée scolaire

En Grande Bretagne, la chute d'une poutre dans une école vide, en plein été, aura eu l'effet d'une bombe. S'en est suivi un ordre du gouvernement de fermeture totale ou partielle pour au moins 150 écoles en raison d'un risque d'effondrement. En cause, un béton cellulaire grêlé de bulles de gaz, star des chantiers publics au Royaume-Uni, de 1950 à 1990, moins cher, plus léger mais qui a la fâcheuse tendance à s'effriter au bout d'une trentaine d'années.

C'est la politique d'austérité des conservateurs au pouvoir dans les années 2010 qui se trouve dorénavant au cœur de la polémique. Faute de financement, certaines décisions plus récentes, de 2020 à 2022, sont imputables à l'actuel Premier ministre, Rishi Sunak, ministre des Finances de l'époque. La même question se pose pour les tribunaux, les commissariats, les prisons ainsi que des dizaines d'hôpitaux qui ont pu utiliser ce même matériau. Pour ces derniers, les directions d'hôpitaux vont devoir préparer des « plans d'évacuation » en cas d'effondrement du plafond.

États-Unis

Le retour de la grève

À Hollywood, depuis le début mai, les scénaristes ont entamé un mouvement de grève pour réclamer de meilleures rémunérations et des garde-fous contre l'usage de l'intelligence artificielle (IA) dans l'écriture des scripts.

Mi-juillet ce sont les actrices et acteurs, inquiet-es de voir leur image ou leur voix clonée grâce à l'usage de l'IA qui leur ont emboité le pas. Si pour les premier-es, un accord de principe a été annoncé le dimanche 24 septembre avec les maisons de production et les studios, l'issue pour les second-es semble encore incertaine.

Mi-septembre, c'est le secteur automobile qui est touché par un mouvement de grève sans précédent. Après deux mois de négociations (non abouties), les représentant-es du United Auto Workers (UAW), fort de ses 146 000 employé-es chez le trio de constructeurs automobiles, Ford, General Motors et Stellantis, réclament un relèvement des salaires de 36 % sur quatre ans. Alors que Ford a



Le secteur automobile est touché par un mouvement de grève sans précédent.

déjà cédé, General Motors et Stellantis restent sous pression. L'enjeu économique, mais aussi politique, est majeur, au point de voir Joe Biden marquer sa « solidarité » avec le mouvement en participant à un piquet de grève. Dans le Michigan, il est venu soutenir les ouvrier-es de l'industrie automobile, en grève depuis 12 jours. Joe Biden s'est saisi du mégaphone pour les haran-

guer. « Wall Street n'a pas construit ce pays. C'est la classe moyenne qui l'a fait ». Même si l'image est inédite aux États-Unis, le soutien d'un Président relève aussi de la stratégie électorale selon Larry Sabato, directeur du centre politique de l'université de Virginie. Lors du CDFN de septembre, la FSU a tenu à exprimer son soutien en vidéo aux grévistes du UAW (qr code ci-concre). ♦ Alain Sénéé



Sébastien Thollot : « Une réponse globale à la pauvreté »

C'EST L'ACTU

13 % de Français en situation de privation matérielle et sociale, quels postes sont les plus touchés ?

Tous les postes le sont. Les besoins essentiels comme l'alimentation avec moins de fruits et légumes dans le panier de courses, la santé, avec un suivi médical moindre, le renoncement à un club de sport... 45 % des personnes déclarent ne plus pouvoir assurer les dépenses de base. L'augmentation des prix de l'énergie les contraint à moins se chauffer et la flambée du prix de l'essence les amène à faire le choix de se déplacer pour se rendre à leur travail et à sacrifier les autres postes.

Pacte de solidarité : est-il à la mesure de cette aggravation ?

À l'issue de la présentation du pacte, le Secours populaire a déclaré « On ne vit pas dans le même monde ! ». Ce pacte arrive avec huit mois de retard. Il relève en partie de mesures déjà existantes et n'apporte aucune réponse globale. Par exemple le pass colo ne s'adresse qu'aux enfants de 11 ans. 2 000 enfants

dorment dans la rue – ils sont pris en charge dans des écoles qui restent ouvertes – alors que l'État maintient juste le nombre de places d'hébergement. Le pacte n'est pas à la hauteur des enjeux.

Quels objectifs pour la campagne que vous avez lancée ?

Tout d'abord une médiatisation de ce qu'est la réalité humaine de la pauvreté. Elle doit être un point de vigilance qui amènera les collectivités, les Régions, l'État à engager une réponse globale. Il ne s'agit pas d'apporter uniquement une réponse alimentaire mais d'aider les neuf millions de personnes vivant dans la pauvreté à faire valoir leurs droits. Le soutien des donateurs et le nombre croissant de bénévoles restent deux points d'appui essentiels.

Propos recueillis par Marie-Rose Rodrigues-Martins



Sébastien Thollot, secrétaire national du Secours populaire



Tout le monde parle des retraites. Et si on parlait plutôt de la vôtre ?

umr

*s'engage à vos côtés avec des conseils personnalisés
et des produits d'épargne adaptés et accessibles.*

umr.fr/expertise

Contactez-nous au 02 28 44 46 09
ou par mail : conseil@umr.fr

UNE EXPERTISE
ÉPROUVÉE ET RECONNUE*



Le PER est un plan d'épargne retraite en points ou multisupports (fonds en euros et unités de compte).
Tout placement financier comporte un risque de perte en capital, assumé par l'adhérent.

* Expertise éprouvée et reconnue :

- Label Meilleur Conseil Epargne : Palmarès 2022 des assureurs délivrant le meilleur conseil Epargne établi par Challenges/retraite.com publié dans Challenges n°764 du 24 novembre 2022.
- Label Meilleurs PER : Enquête des meilleurs PER établie par Challenges/retraite.com publiée dans Challenges n°756 du 29 septembre 2022.
- Label Excellence 2023 : Palmarès 2023 Les dossiers de l'Épargne établi par les experts Profideo.

UMR, Société anonyme à Conseil d'administration et à mission au capital de 247 668 709 €. Immatriculée au RCS de Nantes sous le numéro 828 952 796. Siège social : 12 rue de Cornulier - 44000 NANTES. Entreprise régie par le Code des assurances et soumise à l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR), 4 place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09. Communication à caractère publicitaire - UMR, 2023 - Credits photos : Getty Images, Shutterstock.

Octobre

Le monde du travail se mobilise



Dans le prolongement de la lutte unitaire contre la réforme des retraites, l'intersyndicale, appelle à une mobilisation massive le 13 octobre

Dans le prolongement de la lutte unitaire contre la réforme des retraites, la FSU, avec toute l'intersyndicale, appelle à une mobilisation massive le 13 octobre, jour de grèves et de manifestations pour les salaires, les pensions, l'égalité professionnelle femmes/hommes, le financement des services publics, une tout autre répartition des richesses et contre l'austérité.

Il s'agit de faire entendre l'opposition du monde du travail en cette période cruciale d'ouverture des débats parlementaires sur les lois financières pour l'année 2024 (budgets de l'État et de la Sécurité sociale).

Bruno Le Maire, Ministre de l'économie, a depuis des mois annoncé le retour de l'austérité et la Première ministre Elisabeth Borne a ouvert une nouvelle saison de 49-3 en imposant une loi de programmation des finances publiques 2023-2027. Avec cette loi, avant les débats sur les budgets 2024, le gouvernement annonce la couleur pour les quatre prochaines années : réduire le déficit sans augmenter les impôts pour réduire très progressivement la dette. Pour cela, il propose moins 12 milliards d'euros d'économies par an à partir de

2025, après les moins 16 milliards programmés pour 2024. Le gouvernement a déjà bien préparé l'austérité salariale, dans le privé en s'opposant à l'indexation des salaires sur les prix et dans le public par des augmentations du point d'indice bien inférieures à l'inflation, après des années de gel.

Fin septembre, les organisations syndicales de la Fonction publique ont lancé un appel spécifique unitaire pour cette journée du 13 octobre, en réaffirmant l'opposition à la réforme des retraites et en dénonçant aussi les nouvelles remises en cause du statut (rémunération, déroulement de carrière) annoncées par Stanislas Guérini.

Mobilisé-es le 13 avec l'ensemble du monde du travail, les retraité-es le seront aussi le 24 octobre. Le G9 appelle à cette date à des rassemblements et manifestations sur l'ensemble du territoire, pour une augmentation immédiate des retraites et des pensions. Les retraité-es

Planification écologique à minima

La montagne de la planification écologique accouche d'une souris... Autant, le travail gouvernemental d'évaluation des efforts à réaliser est à saluer, autant les annonces présidentielles restent de l'ordre de la communication, sans articulation globale et engagements financiers à la hauteur. Les services publics, garants de l'intérêt général et leviers structurants pour la transition écologique, en sont les grands absents, de même que l'agriculture. Mettre en avant les pompes à chaleur sans vaste plan de rénovation thermique des logements et des bâtiments publics ou les voitures électriques sans développement massif des transports collectifs ne peut tenir lieu de planification. Celle-ci doit s'appuyer au contraire sur une fiscalité juste et redistributive, des mécanismes de solidarité sociale et territoriale et un plan d'ensemble pour articuler les différentes mesures. Il en va de l'acceptabilité sociale de la rupture écologique, chaque jour plus urgente.

sont en effet particulièrement maltraité-es par l'inflation actuelle, en subissant proportionnellement plus que les autres les hausses de prix de l'alimentation et de l'énergie, mais aussi par le violent décrochage des pensions par rapport à l'ensemble des prix depuis 2017. Les années Macron ont fait perdre l'équivalent de presque deux mois et demi de pension sur l'année. 🔥

Hervé Moreau

Répression syndicale

Sébastien Menesplier, secrétaire général de la Fédération Nationale des Mines et Energie CGT, secrétaire confédéral de la CGT a été convoqué le 6 septembre à la gendarmerie de Montmorency, dans le cadre des actions menées par les électriciens et gaziers pendant le mouvement social sur les retraites.

À travers ce militant, c'est l'ensemble du mouvement syndical qui est visé par ces pratiques qui relèvent de l'intimidation. La FSU apporte tout son soutien fraternel à la CGT Mines Energies. Dans le domaine de la politique environnementale, les réponses gouvernementales sont la répression brutale des mouvements écologistes.

La FSU s'indigne aussi du traitement infligé aux militant-es de Sainte Soline, dont le deuxième procès aura lieu le 28 novembre et appelle à participer aux actions de soutien envers ces militant-es.

CÉLÉBRONS LE Collectif

ASSURANCES
AUTO et HABITATION

JUSQU'À

-30%*

DU 1^{ER} SEPTEMBRE
AU 31 OCTOBRE 2023

Xavier, cadre dans
l'enseignement supérieur et
entraîneur au Stade français Paris



ENGAGÉS POUR LE COLLECTIF
ASSURÉMENT HUMAIN



*15 % de réduction la 1^{ère} année pour toute souscription en tacite reconduction d'un contrat AUTO PASS ou d'un contrat Habitation DOMO PASS (souscription ou ajout d'une maison ou d'un appartement en résidence principale ou secondaire, hors logement en maison de retraite) ou d'un contrat habitation AMPHI PASS « Etudiant » (hors logement en école de fonctionnaire), hors frais d'échéance, contribution attentat, fonds de solidarité, coût d'avenant, frais de mensualisation et droit d'entrée. Et 15 % de réduction supplémentaire la 1^{ère} année sur le 2^{ème} contrat AUTO PASS, Habitation DOMO PASS ou Habitation AMPHI PASS souscrit et les suivants, répondant aux conditions ci-dessus. Offres valables du 1^{er} septembre 2023 au 31 octobre 2023, non cumulables avec toute offre en cours.

Conditions et limites des garanties de nos contrats AUTO PASS, Habitation DOMO PASS ou Habitation AMPHI PASS en agence GMF. Les Conditions Générales et la Convention d'assistance de ces contrats sont consultables sur gmf.fr.

GMF ASSURANCES - Société anonyme au capital de 181 385 440 € entièrement versé - Entreprise régie par le Code des assurances - R.C.S. Nanterre 398 972 901 - APE 6512 Z - Siège social : 148 rue Anatole France - 92300 Levallois-Perret. Les produits distribués par GMF ASSURANCES sont assurés par GMF ASSURANCES et/ou LA SAUVEGARDE et/ou GMF VIE et/ou Covéa Protection Juridique et/ou AM-GMF.

Logement

Une crise inédite

Prix des loyers et de l'énergie, pénurie de logements et panne de production de logements sociaux : le poste logement représente aujourd'hui en moyenne près de 30 % des revenus des locataires (10 % en 1973), plus de 50 % pour les plus modestes, situation insoutenable pour une part toujours plus importante de la population.

La fondation Abbé Pierre estime à 4,15 millions, les personnes mal ou non logées en France. Avec celles vivant en situation de surpeuplement ou soumises à la précarité énergétique, près de 15 millions de personnes seraient touchées par la crise du logement.

Le volet logement du plan pauvreté présenté par la Première ministre le 18 septembre était donc très attendu. Mais pour de nombreuses associations « *le gouvernement ne semble pas avoir pris toute la mesure de l'enjeu* ».

Si les 203 000 places d'héber-



4,15 millions de personnes mal ou non logées en France.

gement d'urgence seront maintenues, rien n'est prévu pour relancer la construction de logements sociaux. Quant au plan « logement d'abord » visant à faciliter l'accès au logement des personnes sans domicile, son contenu n'est toujours pas connu et les 40 millions d'euros par an annoncés jusqu'en 2027 ne permettront pas de faire face

aux besoins qui explosent. Faute de solutions, le 115 (numéro d'appel social d'urgence) laisse à la rue des milliers de personnes chaque soir. En parallèle, la loi Kasbarian-Bergé, député-es Renaissance, votée au printemps, criminalise les locataires qui n'arrivent plus à payer leur loyer et les sans-logis qui occupent les biens vacants de propriétaires aisés. ♦

Valérie Soumaille

Pouvoir d'achat

L'inflation durable

Entre août 2022 et août 2023, les prix ont augmenté en moyenne de 4,9 %. Mais cette inflation atteint 11,2 % pour les produits alimentaires et 6,8 % pour l'énergie.

En 2021 et encore en 2022, nombre d'expert-es affirmaient que l'inflation ne serait pas durable car simplement liée aux conditions de redémarrage de l'économie mondiale au sortir des confinements d'une part et d'autre part aux plans de soutien à l'économie qui avaient été alors déclenchés. Sur cette

base, pour éviter une hypothétique boucle prix-salaires, le gouvernement a tout fait pour contenir les salaires, notamment par le biais de primes de pouvoir d'achat aux effets forcément éphémères : les primes sont ponctuelles alors qu'à l'inverse le recul de l'inflation ne permet jamais de retrouver le niveau des prix antérieur. Les ménages, dont le niveau de vie a reculé – en moyenne – de -0,4 % en 2022 et à nouveau de -0,6 % au premier trimestre

2023 font l'expérience des restrictions.

Pire, concentrés sur la baisse du déficit pour 2024, le président de la République et son gouvernement ont décidé de mettre fin au bouclier tarifaire sur les prix de l'énergie. Les gesticulations autour du carburant à prix coûtant ou sur l'anticipation des négociations entre la grande distribution et les géants de l'agroalimentaire ne trompent personne. ♦

Hervé Moreau

Cour des comptes

Le 14 septembre, la Cour des comptes a rendu public un rapport sur les mesures prises par le gouvernement pour l'égalité femmes-hommes désignée grande cause nationale par le Président. Absence de stratégie globale, pilotage inefficace, mesures proposées sans diagnostic précis des situations et des besoins, le rapport constate des manques et des erreurs de méthode et préconise de décliner le plan 2023/2027 par une feuille de route mesurable et évaluable. Pour l'institution de contrôle, qui rejoint les organisations féministes, les chantiers pourtant prioritaires du gouvernement de l'égalité et de la lutte contre les violences conjugales n'ont avancé que partiellement.

IVG

Le 28 septembre la FSU a participé activement aux initiatives organisées pour la journée internationale pour le droit à l'avortement, pour réclamer des moyens, des structures et personnels formés en France afin que ce droit soit effectif, pour manifester sa solidarité avec toutes les femmes du monde et revendiquer l'inscription effective du droit à l'IVG dans la Constitution française et dans la Charte européenne des droits fondamentaux.

Non aux expulsions repréailles

Après la révolte qui a suivi la mort de Nahel, tué à bout portant par un policier, une circulaire du ministre de l'Intérieur demande aux préfet-es d'expulser les familles « de délinquants », condamnés par la justice. Dans un communiqué commun, des associations, organisations politiques et syndicales, dont la FSU, s'élèvent contre cette circulaire et dénoncent « une double peine, une forme de repréailles, de peine collective ou de vengeance » qui « stigmatise une fois encore les quartiers populaires et leurs habitant-es ».

**Il est Urgent
de défendre
le service
public !**



www.fsu.fr

**SERVICES PUBLICS ÉDUCATION,
RECHERCHE, CULTURE, SANTÉ-SOCIAL, JUSTICE,
EMPLOI, ENVIRONNEMENT, COLLECTIVITÉS...**

**Unissons-nous,
Syndiquez-vous !**

Prime exceptionnelle de pouvoir d'achat : ça coince dans la FPT

Les six organisations syndicales siégeant au Conseil supérieur de la FPT, dont la FSU, ont boycotté la séance du 20 septembre afin de dénoncer le projet de décret fixant les conditions d'attribution de la prime dans la territoriale. En effet, le versement de la prime est laissé au choix de chaque employeur. De plus, le barème fixant des plafonds, les collectivités peuvent verser moins que ce qui est prévu par le décret. C'est une inégalité inacceptable entre les trois versants de la FP, et une marque de mépris supplémentaire envers les territoriaux.

BAFA

L'institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (INJEP) a enregistré une augmentation de 38 % du nombre de BAFA (brevets d'aptitude aux fonctions d'animateurs) délivrés en 2022. Un redressement spectaculaire selon l'INJEP dû en partie à l'aide de 200 euros dont ont bénéficié 27 000 jeunes pour la formation. L'INJEP craint cependant que ce sursaut n'inverse pas la tendance à la baisse engagée depuis 2017. Le nombre de directeurs et directrices diplômés reste quant à lui insuffisant. 68% des candidat-es abandonnent la formation.

Prison

L'inflation carcérale continue. Dans les établissements abritant plus des deux tiers de la population carcérale, le taux d'occupation moyen est de 139,7 %, contraignant plus de 1 800 personnes à dormir chaque nuit sur des matelas posés au sol. La mise en place d'un mécanisme de régulation carcérale apparaît aujourd'hui comme la seule solution pour stopper ce désastre, à condition d'être contraignant comme le dit l'Observatoire international des prisons.

PSC

L'ultime négociation

Avec un an de retard, la négociation sur la protection sociale en prévoyance des agents du versant État de la Fonction publique s'achève. Les organisations syndicales ont été invitées le vendredi 29 septembre à une ultime réunion de négociation en présence du Ministre.

Il est projeté notamment le renforcement de la couverture statutaire des congés longue maladie pour les fonctionnaires et grave maladie pour les contractuels ; l'instauration d'une rente éducation pour les enfants en cas de décès de l'agent-es.

En assurance complémentaire, les employeurs devront proposer à leurs agent-es à compter du 1^{er} janvier 2025 un contrat à adhésion facultative, avec une participation forfaitaire de l'État de 7 € bruts mensuels.

Le projet d'accord prévoit aussi une réforme profonde du



Le projet d'accord prévoit une réforme profonde du régime de l'invalidité pour 2027.

régime de l'invalidité pour 2027. Il s'agirait de remplacer la retraite pour invalidité par un dispositif de reconnaissance et de compensation financière qui permettrait de placer les agent-es concerné-es en activité partielle ou en disponibilité pour raison de santé sans limitation de durée lorsqu'aucune activité n'est possible. En invalidité, les agent-es se constitueraient des droits à pension. Des

questions sont posées au regard du droit à la carrière et de l'évolution de la rémunération et de la prestation en régime d'invalidité.

Les débats sur l'appréciation de cet accord se tiennent dans la FSU et ses syndicats nationaux jusqu'aux vacances d'automne. ♦

Hervé Moreau

FSU, CGT et Solidaires

Meeting pour la Fonction publique

Le meeting intersyndical FSU-CGT-Solidaires sur la Fonction publique aura lieu le 27 novembre prochain à Nantes, après l'annulation de la première date prévue en février dernier pour cause de chevauchement avec une journée de grève contre la réforme des retraites. Un meeting qui remplit un double objectif. Tout d'abord, c'est une concrétisation visible du travail en commun fait à l'échelle nationale entre les trois fédérations de fonction-

naires, un travail enclenché depuis de nombreuses années. Une façon de donner à voir aux personnels comment ces fédérations ont élaboré des analyses partagées sur les enjeux de la Fonction publique du XXI^e siècle. Parce qu'effectivement, et c'est le second objectif du meeting, pour l'anniversaire des 40 ans du statut de la Fonction publique, le gouvernement envisage de légiférer à nouveau, après la précédente loi de

« transformation de la Fonction publique » qui a transposé dans le public le contenu des deux lois travail. Et de légiférer bien sûr dans le sens d'un nouvel affaiblissement du staut (lire page 11).

Un meeting important qui pourra également se suivre en ligne en Facebook live pour toutes celles et ceux qui ne viendraient pas à Nantes. Toutes les informations seront sur le site de la FSU. ♦

Arnaud Malaisé

Fonction publique

Nouvelle attaque en vue


La FSU a été reçue le jeudi 20 septembre par le ministre chargé de la Fonction publique, Stanislas Guérini, pour faire un tour d'horizon et évoquer l'agenda social de l'année.

Le ministre a indiqué travailler à un projet de loi pour le courant du premier trimestre 2024 et a fait part de sa volonté de renforcer la prise en compte du mérite dans la politique indemnitaire, comme dans la carrière, par la création d'accélérateurs. Il a précisé que le projet de loi permettrait de donner de la « souplesse » et de fixer quelques grandes orientations mais qu'il ne remettrait pas en cause le caractère principal de l'indiciaire. La FSU a critiqué les premiers éléments présentés par le ministre qui laissent plutôt entrevoir une nouvelle boîte à outils managériale pour des politiques de carrières et de rémunérations plus malléables dans



La FSU n'acceptera pas la remise en cause du statut de la Fonction publique.

les courts-terme. La Loi de la transformation de la Fonction publique (LTFP) a eu des conséquences désastreuses et la FSU n'acceptera pas la remise en cause du statut. Elle a affirmé qu'elle abordait ce sujet sans crédulité aucune, mais au contraire avec une grande vigi-

lance, rappelant au passage que les politiques menées dans ce même esprit étaient les premières responsables du blocage des mobilités, des dévalorisations des carrières, de la perte d'attractivité et d'une nouvelle explosion des inégalités entre les femmes et hommes, en dépit de toute la communication ministérielle.  Alain Senéce

« Nos services publics »

Le collectif « Nos services publics » a publié le 14 septembre son *Rapport sur l'état des services publics*. Y sont détaillées les dégradations subies par les citoyen·nes mais aussi les agent·es et il en ressort les messages suivants : la croissance des besoins sociaux sollicite fortement les services publics. Les moyens n'augmentent pas à la hauteur des enjeux, l'espace abandonné par les gouvernements successifs ouvre la voie à différentes formes de privatisation (en santé et en éducation notamment), ce qui accroît des inégalités contre lesquelles le service public est sensé lutter. Enfin, ces dernières décennies, la diminution des dépenses a prévalu sur la réponse aux besoins. Ce rapport fait aussi le constat des réussites et de l'attachement des citoyens et citoyennes aux services publics.

Petite enfance

Appel à la grève le 19 octobre

La publication en septembre de deux livres *Le prix du berceau* et *Babyzness* sur les méfaits de la privatisation des crèches, a ravivé – à la suite du rapport de l'Inspection générale des affaires sociales (IGAS) – le débat sur la maltraitance et les mauvaises pratiques de certaines crèches privées.


Les deux ouvrages donnent la parole aux salarié·es de ces structures (essentiellement des femmes), qui disent leur épuisement, les cadences infernales, les sous effectifs, les bas salaires,...

La question de la responsabilité des pouvoirs publics qui ont fait le choix de libéraliser le secteur est aussi posée.

Le secteur privé à but lucratif, qui représente 20 % de l'offre, est dominé par quatre gros opérateurs. Les deux ouvrages dénoncent les méthodes de ces groupes préoccupés d'abord par la rentabilité financière (*surbooking*, rationnement des couches, restriction de nourriture,...). Le Conseil économique, social et environnemental (CESE)

s'était saisi de la question et avait rendu en 2022 un avis favorable à la construction d'un véritable service public de la petite enfance, une revendication portée en particulier par la FSU et le Collectif « Pas de bébé à la consigne ». Dans ces 17 préconisations, le CESE insistait en particulier sur la revalorisation des métiers et des carrières, afin de redonner de l'attractivité au secteur. Cela concerne toutes et tous les professionnel·les, secteurs public et privé confondus.

La situation est ainsi très difficile dans la territoriale, qui emploie 55 % des professionnel·les de la petite enfance.

La FSU appelle les agent·es à se mobiliser le 19 octobre, notamment par la grève, sur la base des revendications de « Pas de bébé à la consigne » : garantie d'un taux d'encadrement d'un adulte pour cinq enfants, l'augmentation d'au moins 10 % des rémunérations, revalorisation des carrières... 

Christophe Nouhaud

Passoires thermiques

Avec les objectifs de la politique environnementale européenne, la loi française de transition énergétique prévoit de réduire de 40 % la consommation énergétique des bâtiments par rapport à 2010, 50 % en 2040 et 60 % en 2050.

Alors que près de 45 % du patrimoine des collectivités territoriales sont des bâtiments scolaires, un rapport du Sénat de juin 2023 dressant le bilan des 51 000 écoles et établissements du territoire évoque les multiples passoires thermiques, bâtiments vétustes, « *baies vitrées incompatibles avec les canicules* » ou « *cour de récréation entièrement bétonnée* ».

Devant la complexité des rénovations énergétiques des bâtiments, il pointe la nécessité d'aider les collectivités : plateforme apportant un appui technique, création d'une adresse courriel par département pour répondre aux questions et conférences entre élu-es et professionnel-les du bâtiment d'un territoire sont avancées. Guichet unique facilitant l'accès aux dotations et subventions aujourd'hui « sous consommées » ; subvention par mètre carré en fonction de la qualité du projet et réduction de 20 à 10 % du reste-à-charge pour les collectivités engageant de gros chantiers sont aussi envisagées. L'objectif de 40 000 établissements scolaires rénovés dans les 10 ans a été annoncé par Emmanuel Macron le 5 septembre. Banque des Territoires, Fonds vert et Caisse des dépôts pourraient aider à financer 4,5 millions d'euros... très loin des 40 millions d'euros nécessaires pour rénover l'ensemble des écoles et établissements et baisser de 40 % leur consommation d'énergie, selon le plan présenté en mai par le gouvernement.

Audience

Mépris à l'Assemblée nationale

Le mercredi 20 septembre, les syndicats de l'éducation FSU, UNSA Éducation, FNE-FP-FD, SGEN-CFDT, CGT Éducation, SNALC et Sud Éducation ont participé à une table ronde sur la rentrée 2023 dans le premier et le second degrés organisée par la commission des affaires culturelles et de l'éducation de l'Assemblée nationale.

Toutes les organisations ont pointé les problèmes rencontrés à cette rentrée : crise du recrutement, salaires, conditions de travail, inclusion et situation des AESH...

Les député-es Renaissance et Rassemblement national ont tenu des propos dénigrants, voire insultants. Mme Riotton (députée Renaissance) a cru bon de dénoncer un « *ton caricatural* » et a remis en cause la représentativité des syndicats. M. Chudeau (député RN) a jugé certains propos des représentant-es des personnels,



Guislaine David, co-secrétaire générale de la FSU-SNUipp et Sophie Vénétitay, secrétaire générale du SNES-FSU ont été visées.

notamment Guislaine David, cosecraire générale de la FSU-SNUipp et Sophie Vénétitay, secrétaire générale du SNES-FSU, « *ridicules et totalement déplacés* », les enjoignant à « *se mettre au niveau* » et « *à baisser d'un ton* ». Le tout sans intervention de la présidente de la commission,

Mme Rauch (Horizons). L'ensemble des représentant-es des syndicats ont quitté la salle. L'intersyndicale s'est ensuite adressée à la présidente de l'Assemblée nationale pour l'interpeller sur ces propos inacceptables qui n'honorent pas la démocratie. Dans sa réponse, elle a choisi de ne formuler aucune excuse. ♦

Matthieu Leiritz

Formation continue des enseignant-es

Hors temps de service

Après que Jean-Michel Blanquer a attaqué le contenu de la formation continue, c'est à présent Gabriel Attal qui annonce vouloir modifier les modalités temporelles de celle-ci en la programmant totalement en dehors du temps scolaire. Les enseignant-es français-es bénéficient pourtant d'un temps de formation deux fois moins important que la moyenne des pays de l'OCDE. Alors que la formation constitue un levier pour améliorer les résultats des élèves, cette annonce a choqué. Les responsables de formation sont invité-es

par le ministre à réfléchir et proposer des pistes allant de formations à distance en fin de journée de 18 à 20 heures voire le samedi ou les vacances. Les formateurs et formatrices craignent de ne pouvoir assurer leurs missions dans des conditions dégradées. Les enseignant-es risquent de renoncer à se former alors que leurs besoins exigent une formation en présentiel, où les échanges collectifs permettent de construire la professionnalité. Concrètement les formations prévues en juin sont gelées, le

plan de formation en attente. Le discours ministériel suit la trajectoire tracée depuis 2017. Les absences des enseignant-es seraient dues à la formation. Or si elles se chiffrent à 10 % du temps total des absences en 2020-2021, elles sont loin des 35 % d'arrêts maladie qui ne peuvent être remplacés faute de titulaires. Enfin imposer une formation continue hors temps scolaire revient à ignorer le temps de travail invisible des enseignant-es : préparations, corrections, recherches. ♦

Marie-Rose Rodrigues-Martins

Bilan

La vraie rentrée des personnels et des élèves

Loin de l'affirmation de l'exécutif d'un prof devant chaque élève, dans près d'un établissement sur deux, il manquait à la rentrée un personnel enseignant ou non (enquêtes SNES-FSU et SNEP-FSU). Dans le premier degré, la plupart des remplaçant-es sont déjà affecté-es à l'année. Partout, les remplacements de longue durée ne seront pas assurés faute de personnels titulaires. Le plan pluriannuel de recrutement et de programmation d'emplois revendiqué par la FSU est une urgence. La Direction de l'animation, de la recherche, des études et de la statistique (DARES) estime qu'il faut recruter près de 329 000 enseignant-es (premier et second degré confondus) d'ici 2030. À ces difficultés s'ajoute un nouveau front ministériel contre les personnels avec une offensive sur leur temps et leur charge de travail : formation continue et réunions le soir, le mercredi et pendant les vacances. La FSU mobilisera les personnels pour résister à ces attaques. Sur le plan des examens, après avoir repoussé les épreuves de spécialité du baccalauréat



Partout, les remplacements de longue durée ne seront pas assurés faute de personnels titulaires.

général et technologique en juin, le ministre fait le choix de maintenir contre l'avis des personnels des programmes si lourds qu'ils ne permettront pas aux enseignant-es d'accompagner tou-tes les élèves vers la réussite. Du côté de l'enseignement

professionnel public, une double attaque se précise : développement de l'apprentissage en prolongeant les aides exceptionnelles à l'embauche d'apprenti-es et transformation progressive des LP sur le modèle de l'apprentissage. La FSU et ses syndicats exigent l'abrogation de la réforme des LP : ils se mobilisent pour défendre le statut scolaire lors de la construction de la nouvelle carte des formations. Enfin, dans l'enseignement supérieur et la recherche, les annonces budgétaires concernant le projet de loi de finance 2024 sont largement insuffisantes et ne permettront pas aux établissements d'assumer les dépenses prévues (hausse du point d'indice, promotions, recrutement, investissements immobiliers ou de

Pacte

À cette rentrée, l'appel des syndicats de la FSU aux enseignant-es, CPE et Psy-ÉN à ne pas s'engager dans le Pacte a été entendu, et le nombre d'engagé-es n'atteindra pas les 30 % annoncés. La FSU communiquera à partir du travail des syndicats nationaux concernés sur la vérité des chiffres et les conditions de mise en œuvre, avec une attention particulière portée à la représentation femmes/hommes dans la prise en charge de ces missions. La FSU revendique que le budget alloué au Pacte soit utilisé à la revalorisation de tous les personnels de l'Éducation. Il est temps d'augmenter les salaires, et de donner à l'école les moyens de lutter sérieusement contre les inégalités scolaires corrélées aux inégalités sociales. La FSU revendique l'abrogation du Pacte qui représente la mise en concurrence des personnels, la négation de leur professionnalité et la destruction annoncée de leur statut.

recherche, etc.), la mobilisation des fonds de roulement est alarmante. Depuis mai, la politique indemnitaire profondément inégalitaire instaurée par le ministère mettant en concurrence les différents corps est fortement contestée. La FSU revendique une revalorisation indiciaire et appelle à poursuivre la mobilisation et à l'organisation d'assemblées générales pour élargir le mouvement, préparer la journée interprofessionnelle du 13 octobre et obtenir d'autres choix budgétaires pour l'ESR. ♦

Sandrine Charrier

Éducation prioritaire

Comme le précédent rapport Mathiot sur l'éducation prioritaire, le rapport Carel propose une reconfiguration de la politique d'éducation prioritaire en la recentrant sur les Rep+ en supprimant les Rep au bout d'une période de trois ans. Pour les rapporteurs, rapporteuses, la carte de l'éducation prioritaire n'est pas en cohérence avec la géographie de la difficulté sociale révélée par la publication des IPS (indices de position sociale). Les recteurs et rectrices sont invité-es à systématiser l'allocation progressive des moyens.

Lycéen·nes sans affectation

Interrogé maintes fois par Claire Héron, la Défenseure des droits, le ministère de l'éducation nationale (MEN) a admis que 13 500 élèves n'étaient toujours pas affecté·es mi-septembre. Selon le MEN ce serait des élèves ayant déménagé, des allophones en attente d'évaluation ou des refus d'affectation. Pour la Défenseure, la majorité concerne des élèves admis·es en Seconde auquel·es le système ne trouve pas de place et la procédure Affelnet chargée d'admettre les élèves ne se déroule que fin août. Le code de l'Éducation rappelle que le service de l'Éducation doit être conçu et organisé en fonction des élèves. Pourtant, les jeunes sont contraint·es d'abandonner leurs projets pour des choix « imposés » localement et selon les métiers en tension.

Université d'automne de la FSU-SNUipp

L'université d'automne de la FSU-SNUipp se tiendra à Port Leucate les 20, 21 et 22 octobre. Le fil rouge de cette 22^e édition ? Le métier. Un métier de conception qui doit rester à la main des enseignant·es, nourri par la recherche, les mouvements pédagogiques et les débats entre pairs. À l'affiche Edwige Chirouter, philosophe de l'éducation, Stéphane Bonnery chercheur en sciences de l'éducation mais aussi Boualem et Steph, le duo humoristique de parents profs le mag, pour un pas de côté dans un contexte éducatif difficile. 400 participant·es et une vingtaine de chercheur·es sont attendu·es.

AESH

Mobilisé·es pour le métier

L'augmentation de 10% sur la fiche de paye en septembre ne suffit vraiment pas face au mépris dont les AESH sont victimes depuis de nombreuses années.

Le ministère continue de s'entêter en refusant les mesures d'urgence qui permettraient de les sortir de la précarité et de leur garantir un bien meilleur avenir professionnel. La question du statut a été balayée d'un revers de main, celle de la reconnaissance des heures de travail actuelles comme un temps complet également.

C'est notamment la raison pour laquelle les AESH étaient mobilisé·es et en grève le 3 octobre dernier à l'appel de l'intersyndicale dont la FSU est membre. Leurs revendications se combinaient sur quatre axes. Les salaires bien sûr, avec un bas de grille qui devrait être de nouveau rattrapé par le minimum fonction publique. La fin des PIAL évidemment, qui



Les AESH étaient mobilisé·es et en grève le 3 octobre dernier à l'appel de l'intersyndicale dont la FSU est membre.

entraînent de fortes dégradations des conditions de travail des personnels et d'accompagnement des élèves. L'arrêt du projet de fusion entre les corps d'AESH et d'AED, démarche technocratique et managériale qui signerait le retour à une polyvalence d'antan au détriment

des missions spécifiques de ces deux catégories de personnels, renforçant le mépris à leur égard. Sans omettre l'exigence d'un statut de fonctionnaire et la garantie de pouvoir travailler à temps complet pour toutes et tous. Une mobilisation importante qui ne restera pas sans suite. ♦

Arnaud Malaisé

Tenue scolaire

L'uniforme, énième chimère

Parmi les poncifs conservateurs-réactionnaires pour habiller son école du tri social, le gouvernement envisage des expérimentations locales permettant le « retour » de l'uniforme à l'école, voire l'adoption d'une tenue scolaire.

Pourtant, jusque dans les années 1960, la seule réalité vestimentaire est bien celle du port de blouses disparates pour protéger les vêtements des élèves, notamment de l'encre des plumes. Pour l'historien de l'éducation Claude

Lelièvre, « l'antienne du retour à l'uniforme, qui serait une restauration d'une rassurante école d'antan républicaine, relève à l'évidence de la supercherie ».

Plus proche, le résultat de l'expérimentation des écoles de Provins en 2018 est sans appel. Si les parents d'élèves s'étaient prononcés majoritairement pour le prix élevé des tenues – 137 euros le trousseau de vêtements – et leur caractère facultatif, seule l'instruction étant obligatoire, ont conduit

au rapide abandon d'un uniforme peu porté dans les classes malgré les nombreuses pressions de la municipalité auprès des parents d'élèves récalcitrants. Et, même en étant obligatoire, l'exemple du Royaume-Uni démontre son aspect inopérant sur la réduction des inégalités.

Sans illusion sur les précisions des modalités de l'expérimentation à venir, l'objectif semble bien relever d'une seule volonté de mise au pas des élèves. ♦

A.M.

Mayotte

Rentrée scolaire en multicroises

À Mayotte, le système scolaire vit sous la pression de crises multiples.

L'accroissement démographique de 4 % par an, lié en partie à l'immigration venue notamment des Comores voisines, pose par exemple le double problème de salles de classe et du recrutement d'enseignants en nombre suffisant. Si le premier et le second degrés comptaient 3 000 élèves de plus à la rentrée, entre 5 000 et 15 000 enfants seraient non scolarisés du fait entre autres de l'insuffisance des capacités d'accueil. Pour permettre l'accueil d'un maximum d'élèves, programmation de cours les samedis ou mercredis après-midi, accès à l'école maternelle à temps partiel seulement pour certains élèves, « système de rotation » dans le premier degré, classes en extérieur et hors les murs sont déjà mis en œuvre.

Amplifié par l'accroissement des effectifs élèves, le manque de professeur-es est récurrent du fait du manque de jeunes diplômé-es, du peu d'attractivité du métier et de conditions d'exercice difficiles.

Pour un service public d'éducation digne, la FSU appelle



L'insuffisance d'investissements publics ne permet pas de garantir l'adduction d'eau potable.

les personnels à la grève les 23 et 28 août. Le recteur semble s'être engagé sur le classement REP+ et politique de la ville de la totalité de l'île et des mesures de bonifications d'ancienneté visant à limiter les départs. Le plan de titularisation des contractuel-les reste à confirmer. Un plan pluriannuel de construction est aussi

revendiqué. Aux conditions de rentrée fortement dégradées, s'ajoute une dramatique crise de l'eau qui pourrait durer plusieurs mois.

Outre que son approvisionnement dépend largement des eaux pluviales et que Mayotte vit sa plus importante sécheresse depuis 1997, l'insuffisance d'investissements publics ne permet pas de garantir l'adduction d'eau potable ni de prévenir les défis lancés par le dérèglement climatique. Conséquence : l'accès à l'eau de la population est régulièrement coupé, et le sera jusqu'à quatre jours sur cinq début novembre. Des citernes seront alors installées à proximité des écoles et établissements scolaires pour éviter, comme le 21 septembre, de les fermer. Pour limiter les risques d'épidémies, le recteur envisage de mettre en place une présence alternée des élèves. 💧

Valérie Sourmaille

Deux heures de sport

Dans notre pays, un tiers des garçons et un quart des filles de 11 à 14 ans pratiquent une heure d'activité physique et sportive quotidienne, recommandée par l'OMS. Et différents organismes alertent sur l'augmentation de la sédentarité chez les jeunes, renforcée par la crise sanitaire.

Le gouvernement entend se saisir de l'opportunité offerte par les Jeux olympiques pour inverser la tendance. 169 établissements ont déjà mis en place le dispositif « 2 h de sport » en plus de l'EPS, dans 46 départements. 700 collèges à cette rentrée entrent dans le dispositif en proposant aux élèves l'accès aux structures sportives partenaires, sur des créneaux identifiés sur le temps périscolaire.

Or, ce dispositif ne concerne que les élèves volontaires, dénonce le SNEP-FSU, « ce qui risque d'intéresser d'abord celles et ceux qui pratiquent déjà. Les plus éloigné-es de la pratique physique resteront en dehors de ce dispositif. Et la mise en œuvre va impacter l'EPS car des créneaux sur les équipements sportifs seront enlevés à l'enseignement obligatoire pour ce dispositif périscolaire ».

Le SNEP-FSU appelle la profession à refuser la mise en œuvre de ce dispositif. Pour la FSU, le ministère doit prendre une mesure s'adressant à toutes et à tous et augmenter l'horaire hebdomadaire d'EPS de la Sixième à la Terminale.

Écoles à 4,5 jours

Le fonds de soutien au développement des activités périscolaires, instauré en 2013 avec la loi de Refondation et la réforme des rythmes scolaires, assurait aux 1 462 communes dont les écoles travaillaient sur cinq matinées encore l'an passé, une subvention pour les organiser.

Fin septembre, les maires apprenaient que les fonds alloués pour organiser les activités périscolaires étaient divisés par deux pour cette année. Dans le projet de loi de finances annoncé, le fonds de soutien disparaît. Dans des communiqués, les associations concernées dénonçaient cette décision intenable. La Première ministre a répondu que les crédits pour l'année 2023/2024 seraient maintenus. À suivre...

IR



LA FSU A 30 ANS

Des publications à commander en ligne ou par courrier



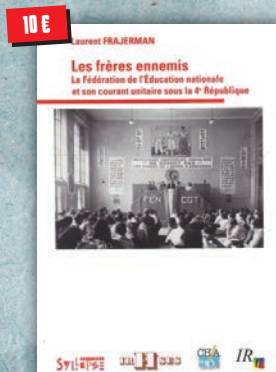
Histoire de la FSU
Tome 1
Une percée flamboyante
Raphaël SZAJNFELD



Histoire de la FSU
Tome 2
Dans la cour des grands
Alain DALANCON
Josiane DRAGONI
Jean-Michel DREVN



La naissance de la FSU
Actes du colloque 2006
Coordonné par
Raphaël SZAJNFELD



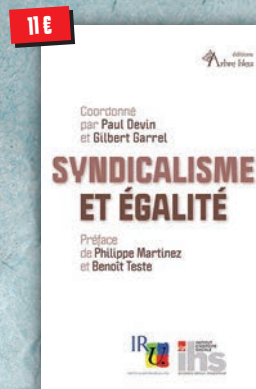
Les frères ennemis
La Fédération de l'Éducation nationale
et son courant unitaire sous la 4^e République
Laurent FRAJERMAN



Le syndicalisme au défi du 21^e siècle
Coordonné par Jean-Michel DREVN
Préface de Paul DEVIN



Le syndicalisme en-commun
Francis VERGNE,
Louis-Marie BARNIER, Jean-Marie CANU,
Christian LAVAL, Erwan LEHOX



Syndicalisme et égalité
Coordonné par Paul DEVIN et
Gilbert GARREL
Préface de Philippe
MARTINEZ et Benoît TESTE



Syndicaliste : c'est quoi ce travail ?
MILiter à la FSU
Gérard GROSSE, Elisabeth LAHAYE,
Michelle OLIVIER,

Le nouveau monde enseignant



Dossier réalisé par :
Sandrine Charrier, Matthieu Leiritz, Arnaud Malaisé,
Hervé Moreau, Marie-Rose Rodrigues-Martins,
Alain Senée, Valérie Soumaille

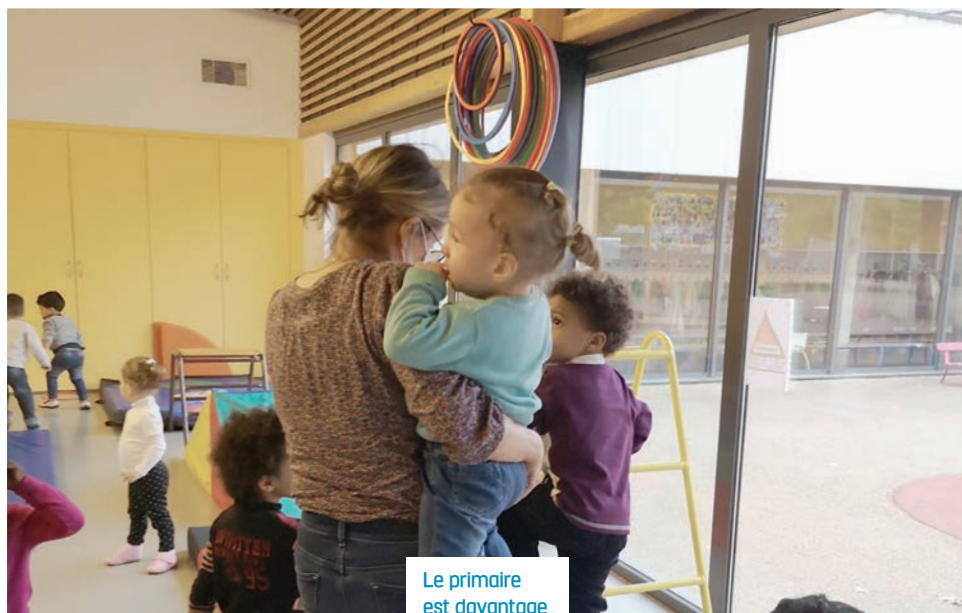
Mais qui peuvent bien être ces enseignant-es ? La grande majorité des adhérent-es de la FSU : certes. Mais au delà, qui sont-ils et qui sont-elles, ces femmes et ces hommes que l'on appelle « profs », parfois avec sympathie, parfois avec condescendance dans la bouche des « élites », trop souvent avec dédain aussi ?

« Nos jeunes maîtres étaient beaux comme des hussards noirs. Sveltes, sévères, sanglés, sérieux et un peu tremblants de leur précocité, de leur soudaine omnipotence. » Qui ne connaît ce bel hommage de Charles Péguy, dans *L'Argent* (1913), aux instituteurs de sa jeunesse ? Bien sûr ce temps est révolu, et à certains égards bien heureusement. Ne serait-ce que par la féminisation accrue des professions enseignantes — les femmes étaient déjà majoritaires dans le premier degré à cette époque — et par une « omnipotence » surtout aujourd'hui

agitée par les nostalgiques d'une « âge d'or » de l'autorité des maîtres largement mythique. Alors qui sont celles et ceux qui, chaque jour, font face à leurs élèves, et s'efforcent de transmettre des savoirs, des éléments de culture, bref les outils d'émancipation des jeunes esprits que leur confient la République et les parents ? Si les clichés abondent, que ce soit dans la presse, les réseaux sociaux ou les fins de repas de familles, les enquêtes sociologiques ne sont pas si nombreuses. C'est que le sujet n'est pas simple. Avec une première question qui n'a de simple que

l'énoncé : existe-t-il encore un monde enseignant ? Car les éléments d'hétérogénéité abondent : niveaux d'enseignements, de recrutements, statuts, origines sociales, de genre, voire sensibilités politiques... Celui qu'un ancien ministre appelait avec peu d'aménité le « mammouth » présente une peau très bigarrée, peut-être plus que jamais. Par ailleurs, les éléments d'homogénéité ne manquent pas. D'abord sans doute ce qui reste au cœur des métiers, mystère insondable pour celles et ceux qui n'y sont jamais entrés : le rapport à l'élève, au sein et dans la classe, une boîte noire où œuvre la ou le professeur-e. Le goût de la transmission sans doute également, la conviction de renforcer chaque jour le pacte démocratique par la connaissance et la réflexion. Le choix de l'engagement aussi, associatif, politique et souvent syndical. Mais comment ne pas aborder également le sentiment, largement partagé, d'un déclassement des professions enseignantes, d'une relative mais réelle paupérisation au regard de l'élévation générale des qualifications dans la société française ? Qui ne voit la dégradation des conditions salariales enseignantes d'une génération à l'autre ? Qui ne voit la profonde indifférence, le dédain, des pouvoirs publics envers le sort des serviteurs de l'Éducation nationale, en dehors bien entendu de celles et ceux qui forment les héritiers-es des classes dites « supérieures » ? Les hussard-es d'aujourd'hui n'ont ni uniforme, ni sabres, mais n'en continuent pas moins leur lutte quotidienne, avec leurs élèves, face à l'ignorance.

Un portrait social nuancé



Le primaire est davantage féminisé, 86 % de femmes titulaires contre 59 % dans le secondaire.

Les enseignant-es du public sont, de très loin, le principal corps de la Fonction publique et représentent 14 % des 5,7 millions d'agent-es. Toutes fonctions confondues, 703 000 sont titulaires, réparti-es en deux parts quasiment égales entre le premier et le second degrés auxquels s'ajoutent 45 000 contractuel-les qui exercent pour près de 84 % dans les collèges et lycées.

Féminisé et quarantenaire

Hormis cette quasi parité numérique, quelques différences sont à noter selon le niveau d'enseignement. Quel qu'il soit, les femmes sont surreprésentées dans l'enseignement comparé au reste de la population active où elles ne représentent que 40 % des cadres. Le primaire est davantage féminisé, 86 % de femmes titulaires contre 59 % dans le secondaire. Si la différence d'âge moyen est bien moindre, 43 contre 45 ans entre primaire et secondaire, la pyramide des âges fait apparaître globalement une profession plus jeune dans le primaire où seulement 29 % des enseignant-es ont 50 ans et plus contre 39 % dans le secondaire.

De leur côté, les non-titulaires sont un groupe moins féminisé (56 %) et plus jeune avec une moyenne d'âge de 40 ans.

D'origine favorisée mais ouvert socialement

L'origine sociale des enseignant-es est nettement favorisée comparée au reste de la population active comme le montre l'étude du numéro spécial d'*Éducation et formations* n° 101 de la DEPP consacré à différentes facettes de leur portrait à partir notamment des données du recensement de 2015. La moitié sont ainsi fils ou fille d'un parent appartenant soit à une profession intermédiaire soit aux cadres et professions intellectuelles supérieures contre un tiers pour l'ensemble de la population. De même existe une forme d'« hérédité professionnelle », quasiment un sur cinq a au moins un parent enseignant contre 6 % en général, et ont davantage un parent issu de la fonction publique, 44 % contre 28 %. Néanmoins, le métier enseignant est le plus ouvert socialement pour les jeunes générations qui ont davantage un parent de référence employé ou ouvrier que les autres cadres, 34 % contre 25 %. Conséquence notamment de l'alignement du niveau de recrutement et de qualification, les différences d'origine sociale entre les enseignant-es du premier et du second degré se sont quasiment estompées. Cependant, deux catégories se démarquent de par leur origine

Plus secondaire et précaire dans le privé

Les 140 000 enseignant-es du secteur privé se répartissent pour deux tiers dans le second degré et un tiers seulement dans le premier degré, à l'image du poids de l'école privée selon les niveaux d'enseignement. Ils et elles sont plus fréquemment non-titulaires que dans le public (19 % contre 6 %). Leur origine sociale est également différente, moins issue des milieux populaires comme des milieux favorisés mais davantage du milieu des indépendants, artisans et chefs d'entreprise. Ces derniers ont plus recours à l'école privée pour leurs enfants que les autres catégories sociales, notamment les ouvriers et employés, ce qui tend à valider l'hypothèse d'une forme de préférence du secteur, privé ou public, dans lequel enseigner selon la scolarisation suivie enfant.

sociale, celle des enseignant-es de lycée professionnel toujours plus populaire et celle des agrégé-es restant nettement supérieure aux autres.

Entrée plus tardive et moins linéaire

L'entrée dans le métier dès la fin des études n'est plus la règle immuable. Elle est plus tardive, l'âge moyen du recrutement s'est accru de deux ans et demi dans le primaire et de quasiment quatre ans dans le secondaire durant ces dix dernières années. Elle intervient davantage après une première expérience professionnelle, que ce soit dans l'éducation pour 26 % des lauréat-es du second degré (8 % dans le premier degré), la plupart exerçant alors comme contractuel-les, ou ailleurs dans le secteur public ou privé pour 28 % des lauréats du concours du premier degré (15 % dans le second degré). Des chiffres en très forte hausse depuis 2008.

D'origine sociale favorisée tout en réunissant de nombreux enfants de fonctionnaires voire d'enseignant-es, le milieu enseignant est finalement plutôt ouvert socialement et se dévoile globalement assez homogène dans ses traits principaux. ♦

Comment devient-on enseignant-e ?

En France, le recrutement des enseignant-es se fait par concours externes, externes spéciaux, troisièmes concours et internes, définis par les statuts particuliers des différents corps auxquels ils permettent d'accéder : concours de professeur des écoles (CAPE) ; certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré (CAPES) ou de l'enseignement technique (CAPET) ; certificat d'aptitude au professorat d'éducation physique et sportive (CAPEPS) ; au professorat de lycée professionnel (CAPLP) ; agrégation.

Lorsque l'ensemble des postes ouverts aux concours n'est pas pourvu, des contractuel-les peuvent être recruté-es. L'obtention d'un concours les titularise. Six années continues en CDD leur permet d'obtenir un CDI.

Si l'attractivité des concours tend à décroître sur le long terme, l'ampleur d'une désaffection est à relativiser, le nombre des candidat-es fluctuant selon les territoires dans le premier degré, et les disciplines dans le second degré.

Des différences qui persistent

Si dans le public, 60 % des lauréat-es sont étudiant-es, issu-es environ pour moitié des master Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF) préparés dans les Instituts nationaux supérieurs du professorat et de l'éducation, d'autres catégories de candidat-es cherchent à s'engager dans l'enseignement du premier degré et, à un moindre niveau dans le secondaire, pour une « seconde carrière ».

En 2015, 25 % des admis-es au CRPE étaient ainsi salarié-es du public et du privé ou chômeurs-chômeuses.

Du côté des étudiant-es, deux logiques distinctes semblent persister. Dans le premier degré, un choix du métier précoce (avant les études supérieures pour 56 % des étudiant-es, dont 25 % dès le niveau



Le nombre des candidat-es fluctue selon les territoires dans le premier degré, et les disciplines dans le second degré.

élémentaire) à partir d'un intérêt pour les jeunes enfants (72 %) et le caractère pluridisciplinaire et ludique de l'enseignement au primaire (68 %).

Intérêt disciplinaire en premier

Dans le second degré, le choix intervient plutôt dans le cours des études supérieures et reste dominé par l'intérêt disciplinaire (75 %). Vient ensuite l'intérêt pour un public scolaire adolescent (45 %). Être enfant d'enseignant-e n'a que peu d'effet sur l'intérêt des étudiant-es à s'engager dans cette voie professionnelle. 41 % ayant au moins un parent enseignant déclarent envisager de préparer une carrière de professeur-e, contre 45 % des autres étudiant-es. ♦

Un monde privilégié ?

Les enseignant-es sont-ils et sont-elles encore considérés-es comme des privilégiés-es ?

Le lieu commun le plus courant concerne leur temps de vacances, puisque leur service est calqué sur le calendrier scolaire.

Cette idée est à relativiser de deux points de vue. D'une part, ces vacances sont vécues comme une sorte de compensation à un temps de travail réel (comprenant préparations de cours, corrections, réunions, relations avec les usagers) qui dépasse très largement le temps de service. Ainsi, selon les enquêtes menées par le ministère, 50 % des enseignants travaillent plus de 42,8 heures par semaine, en période scolaire, contre 39,5 pour les autres cadres A de la Fonction publique de l'État.

D'autre part, durant les vacances scolaires, les enseignant-es travaillent aussi en moyenne 34 jours. Ce temps de travail dépasse donc largement les images encore parfois véhiculées. S'y ajoutent des réformes qui visent à faire entrer dans l'éducation des modes de management qui ont déjà fait la preuve de leurs effets délétères dans le secteur privé et d'autres services publics.



© TÉLÉCOM / ANSA

Financièrement mal-traité·es



© MIRA / ANSA

En quarante ans, le rapport du salaire enseignant au Smic a largement diminué.

En moyenne les rémunérations des enseignant-es français-es sont à la traîne par rapport à nombreux de leurs homologues. Ainsi, en 2021, selon les données de l'OCDE, sur trente trois pays développés, à quinze ans de carrière, elles ne sont qu'en vingt-troisième position, et dans dix des pays mieux placés, les enseignant-es ont un revenu annuel supérieur d'au moins un tiers par rapport aux Français-es.

Cette faiblesse relative de leurs rémunération est un facteur important de la crise du recrutement et de la déconsidération des métiers de l'enseignement, alors que le niveau de recrutement a été – à raison – augmenté.

La question de la rémunération est bien évidemment aussi celle du pouvoir d'achat. Si une large partie de la population est touchée depuis 2021 par le retour de l'inflation, pour les fonctionnaires et notamment les enseignant-es, cette problématique est accentuée par le décrochage qui, depuis une dizaine d'années le gel du point d'indice. La comparaison avec le Smic horaire, depuis les années quatre-vingt est ainsi édifiante. Un pro-

fesseur-e certifié-e débutait en 1980 avec l'équivalent de 2,2 fois le Smic horaire, ce rapport a depuis régulièrement chuté à 1,09 en 2017 avec un léger rebond depuis pour aboutir à 1,14 fois le Smic en 2022. Ce rapprochement avec le Smic touche tous les moments de la carrière et toutes les catégories d'enseignant-es. Ainsi, en fin de carrière, la rémunération statutaire d'un-e professeur-e des écoles était à 3,7 fois le Smic en 1990 contre 2,6 fois en 2020 ; ce rapport passe de 3,8 à 2,7 pour les certifié-es, professeur-es d'EPS et de lycée professionnel, et de 4,6 à 3,3 pour les agrégé-es.

La comparaison avec les autres catégories d'emplois de la Fonction publique d'État est aussi intéressante et montre l'importance qu'il y a à défendre la progression de la rémunération indiciaire qui fixe aussi le niveau des pensions de retraite. En 2020, le salaire mensuel net moyen des attaché-es d'administration était de 3 568 euros, contre environ 2 900 à 2 820 euros pour les PLP, certifié-es et PEPS et 2 539 pour les PE. Les autres métiers de l'éducation ne sont pas épargnés

Homme, femme : écart salarial

L'Éducation nationale n'échappe pas aux inégalités de rémunération entre les femmes et les hommes. Globalement, elles sont en partie liées aux inégalités dans les tâches et les rôles domestiques, qui débouchent sur un recours au temps partiel bien plus élevé pour les femmes que pour les hommes, tout au long de la carrière. Mais l'institution n'est pas hors de cause. Ainsi, à temps de travail équivalent, la rémunération des femmes est en moyenne inférieure de 11 % à celle des hommes. En primes et indemnités, elles perçoivent un tiers de moins que les hommes. Le développement des heures supplémentaires, des primes, la valorisation de tâches périphériques au cœur du métier participe à ces inégalités, joue sur la carrière et provoque aussi un véritable plafond de verre dans l'accès aux postes à responsabilité.

puisque les psychologues de l'Éducation nationale et les conseiller-es principaux et principales d'éducation tournent à 2 600 et 2 700 euros mensuels nets la même année. Tou-tes les agent-es de la Fonction publique sont touché-es par le gel du point, mais la progression des primes et indemnités dans les autres ministères provoque un décalage important avec les enseignant-es : les primes, en 2020, représentaient plus de 30 % de la rémunération d'un-e attaché-e d'administration, contre 9,5 % pour un-e professeur-e du premier degré et autour de 15 % dans le second degré. Avec la nouvelle prime d'attractivité ces pourcentages ont augmenté, mais c'est bien la rémunération indiciaire qu'il faut défendre, notamment pour lutter contre les inégalités entre les femmes et les hommes. Sur la durée, la baisse du pouvoir d'achat est limitée par la progression dans la carrière, mais la confusion entretenue par les gouvernants entre cette progression de carrière et progression de la rémunération aboutit à une dégradation pour toutes les catégories à tous les échelons de la carrière. ♦

Une profession qui demeure engagée

Avec un taux de syndicalisation à 30 %, une sur-représentation dans des organisations politiques ou d'éducation populaire, le sur-engagement des enseignant-es est une constante en France, comme dans le monde. Mais rien n'est acquis !

Les travaux socio-historiques menés par Laurent Frajerman, chercheur associé au CERLIS – université Paris Cité, mettent en évidence plusieurs éléments sur l'engagement des enseignant-es. À l'époque de la Fédération de l'éducation nationale (FEN), les structures enseignantes étaient puissantes, verticales et reliées entre elles. Un dirigeant syndical était un homme, laïc, et il militait aussi dans des organisations périphériques : MGEN, Ligue de l'enseignement, FRANCAS ou association disciplinaire, parti politique de gauche, surtout socialiste.

Les représentations politiques sont restées stables, avec une gauche radicale forte dans les milieux militants, un centre de gravité au centre gauche, un centre droit solide et une droite (y compris son aile extrême) bien plus faible que dans le reste de la société. Mais aujourd'hui l'offre politique est beaucoup moins structurée par les partis.

Actuellement, le paysage politique est éclaté, et seul l'engagement dans le syndicalisme, même affaibli, garde une centralité. Mais l'abstention aux élections professionnelles et le *turn-over* militant montrent que son discours n'est pas pris pour argent comptant. Son institutionnalisation est critiquée par celles et ceux qui veulent le remplacer par des collectifs temporaires et horizontaux, comme les *stylos rouges*. Or, si les rentes de situation ont disparu pour les organisations « traditionnelles », le besoin subsiste de structures pérennes et qui accumulent un capital (matériel, d'expertise, humain). Les organisations les plus fluides ne durent pas, justement parce qu'elles ne sont pas faites pour cela.

Les enseignant-es restent à la pointe des mouvements sociaux. Cependant, les victoires étant plus rares, la question du sens de l'engagement se pose, ce qui impacte le rythme et les modalités du militantisme. Les attaques gouvernementales contre les collectifs de travail, le statut et le paritarisme visent à faire disparaître la culture conflictuelle des générations les plus anciennes. Celles-ci restent très engagées dans le syndicalisme, le militantisme politique ou associatif. Jusque-là, le milieu enseignant a su intégrer les jeunes, très pragmatiques, et les acculturer à l'action. C'est l'enjeu des prochaines années. ♦

Les enseignant-es restent à la pointe des mouvements sociaux.



En Europe : rendre l'enseignement attractif



En Italie, 150 000 postes sont désormais occupés par des remplaçant-es au statut précaire.

En Europe, mi-mai, le Comité syndical européen de l'éducation (CSEE), représentant plus de 11 millions d'enseignant-es dans 51 pays, a lancé une campagne pour rendre l'enseignement attractif. Les 127 organisations membres du CSEE, dont font partie quatre syndicats enseignants de la FSU, ont uni leurs forces et défini 10 demandes clés pour pousser les décideuses et décideurs politiques de l'éducation à garantir le financement et la dotation en personnel pour une éducation publique de qualité.

Cette campagne s'est achevée début d'octobre, en inaugurant la première Semaine européenne des enseignant-es faisant écho à la journée mondiale des enseignant-es du 5 octobre, jour où l'UNESCO a rappelé que le monde a besoin de plus de 69 millions d'enseignant-es supplémentaires d'ici 2030 pour assurer ce droit humain fondamental qu'est l'accès à l'éducation. De nombreux systèmes

scolaires en Europe sont touchés par le même fléau, la pénurie d'enseignant-es. En Suède, nombre de professeur-es embauché-es ne sont pas qualifié-es pour les matières et les cours donnés. Ainsi seuls 83,5 % des professeur-es ont les compétences adéquates dans les lycées ;

en primaire et au collège, 71 %. Pour l'agence suédoise de l'éducation, Skolverket, il faudrait former 153 000 enseignant-es d'ici à 2035, pour compenser les départs à la retraite et les changements de carrière de celles et ceux que la profession n'intéresse plus.

Les Anglais-es savent que la crise couve depuis longtemps, mais elle n'en est pas moins violente : en 2022, 95 % des directions d'établissement disaient peiner à recruter ; 72 % font appel à des remplaçant-es pour couvrir des postes censés être permanents avec des taux d'abandon élevés, puisque, après un an de carrière, 12 % des enseignant-es quittent le métier ; après cinq ans, un tiers ; après dix ans, 40 %.

Au Portugal, 30 000 départs à la retraite sont prévus d'ici à 2030, ce qui représente un cinquième des enseignant-es en poste. En Allemagne, où le manque de professeur-es est, là encore, en partie compensé par un recours massif à des vacataires n'ayant pas de diplôme d'enseignement, la situation devrait continuer à empirer, notamment dans les disciplines scientifiques. Ces deux derniers pays, souvent cités en exemple pour avoir eu leur « choc PISA » et qui ont en commun de bien rémunérer et former leurs professeur-es, n'échappent pas au tarissement du « vivier ». ●

En Italie, la précarité

En Italie, pays confronté à un fort vieillissement de sa population enseignante, 150 000 postes sont désormais occupés par des remplaçant-es au statut précaire. Depuis septembre 2020, le ministère de l'Éducation a mis en place un nouveau mode de recrutement en ligne appelé « *Call veloce* » (appel rapide) qui permet aux enseignant-es de postuler à un CDI quelle que soit leur région d'origine, pour remplir plus vite les postes vacants. En 2022, dans plusieurs régions, l'organisation des oraux des concours enseignants ont viré au casse-tête car chaque jury devait être composé de trois professeur-es, mais « *ils sont si mal payés que personne n'accepte la mission* », se désole Alessandro Tatarella, du syndicat CGIL. Certain-es ont été convoqué-es aux épreuves orales pour le mois de septembre... c'est-à-dire au moment de la rentrée. La situation préoccupe les acteurs locaux, qui n'hésitent pas, comme en France, à décrier des systèmes scolaires au bord de l'implosion – car la pénurie d'enseignant-es dégrade également la qualité de l'enseignement.

Géraldine Farges : « Un désir de travail avec les élèves »

Géraldine Farges est docteure en sociologie, chercheuse à l'IREU (Institut de recherche sur l'éducation), maître de conférences à l'université de Bourgogne – Franche Comté, auteure de *Les mondes enseignants, identités et clivages*, PUF, 2017

Quelle est aujourd'hui la réalité d'une « communauté éducative » ?

Actuellement, au sein du monde enseignant, ou plutôt des « mondes enseignants », la diversité tend à l'emporter sur l'homogénéité. Mais la communauté éducative a-t-elle jamais vraiment existé ? Elle a été dans le passé fortement souhaitée, désirée même avec des politiques officielles qui visaient à la créer, ainsi en 1989 avec la création des IUFM qui se proposaient d'uniformiser la formation des professeurs des écoles, des collèges et des lycées. Depuis plusieurs années, on a plutôt l'impression d'un renforcement des spécificités, par corps, par niveau d'enseignement, en fonction des établissements.

Ces spécificités s'alimentent à deux sources principales. Il a toujours existé une diversité sociologique entre corps d'enseignants, et notamment entre instituteurs et professeurs des écoles d'une part, professeurs du second degré de l'autre, diversité en termes de niveaux de vie, de formes de sociabilité, de pratiques culturelles, de rapports aux élèves, qui peut être minimisée dans les discours visant à construire une « communauté » éducative.

Par ailleurs, les politiques éducatives ont affaibli cette notion, par une approche plus territoriale, mais aussi par l'individualisation des carrières et des parcours, avec l'accent mis sur les contextes de travail particuliers ; le référentiel des métiers en 2013 fait par exemple spécifiquement référence aux particularités de l'enseignement en école, en collège ou au lycée, dans une logique de spécialisation des métiers.

Peut-on parler d'appauvrissement des enseignants et plus

globalement de déclassement au sein de la société ?

Les enseignants, à dire vrai, n'ont jamais globalement bénéficié de rémunérations très élevées, mais il est certain qu'aujourd'hui ils subissent une forte dégradation salariale, en lien avec l'inflation, mais aussi du fait de l'absence de toute revalorisation statutaire forte depuis plusieurs décennies. Il faut ainsi remonter à la transformation des instituteurs en professeurs des écoles pour retrouver trace d'un réel gain pour l'ensemble ou presque d'un corps. Les certifiés et agrégés n'ont rien obtenu depuis 1989. Une situation en termes de perte de pouvoir d'achat assez spécifique aux enseignants si l'on compare avec d'autres pans de la Fonction publique comme la territoriale qui peut bénéficier de davantage de primes. Ce déclin salarial, très bien documenté, n'est pas sans rapport avec une dévalorisation sociale, mais elle ne suffit cependant pas à l'expliquer. Celle-ci est également liée à la transformation de la structuration des emplois dans la société française, avec l'essor des cadres, des emplois qualifiés et bien rémunérés dans d'autres services. D'où en comparaison la perte d'attractivité des métiers enseignants. Cette dernière s'explique aussi par la dégradation des conditions de travail. Non seulement en raison de locaux inadaptés, de publics d'élèves plus nombreux ou plus exigeants mais aussi en raison des attentes croissantes en direction des enseignants. En gros jusqu'aux années 1990, la qualification issue de la formation initiale et de l'obtention des concours suffisait pour disposer de la confiance de l'État et des usagers. Depuis lors, l'exercice du métier s'est contractualisé, les programmes scolaires sont devenus plus



Il a toujours existé une diversité sociologique entre corps d'enseignants.

criptifs, en 2017 les évaluations des enseignants se sont accompagnées de grilles de compétences, d'où une parcellisation du métier en de nombreuses tâches différentes, doublée d'une complexification et d'une perte d'autonomie. Les enseignants doivent de plus en plus rendre des comptes. Tout cela pèse sur l'image qu'a d'elle-même une profession.

Quels sont les facteurs d'identification à la communauté éducative ?

D'abord, ces facteurs existent. Toutes les enquêtes le démontrent : la motivation première des futurs enseignants reste très majoritairement un désir de travail avec les élèves, le goût de transmettre. Se dégage des études une commune approche humaniste du métier d'enseignant, approche hélas menacée dans d'autres secteurs des services publics comme l'hôpital, faute de moyens humains pour faire face aux besoins. Les enseignants ainsi refusent certaines transformations de leurs métiers qui ne leur paraissent pas conforme à l'intérêt pédagogique des élèves et font toujours du rapport à ce qui se passe dans la classe l'essence même du métier. ♦

1993 - 2023

La FSU a 30 ans et toutes ses dents

En octobre 2023, parmi d'autres manifestations, l'Institut de la FSU consacre un colloque national au trentième anniversaire de la naissance de la FSU.

Le colloque de l'Institut de la FSU sera l'occasion de revenir sur les raisons de la « percée flamboyante » de ce météore surgi dans un paysage syndical longtemps figé, puis sur celles de son installation « dans la cour des Grands », comme l'a encore confirmé son implication dans le mouvement des retraites. Et demain ? La FSU s'est toujours voulue porteuse de l'idéal d'unification du syndicalisme français, elle s'y emploie, dans le dialogue et avec le souci constant de l'aval des adhérent-es.

La FSU a 30 ans, le bel âge !

Voici trois décennies en effet que la Fen, la puissante Fédération de l'éducation nationale, éclatait, victime de calculs hasardeux d'apprentis sorciers, mais aussi sans doute de ses contradictions et tensions internes. Tensions que pourtant notre organisation d'origine avait surmontées depuis sa

propre naissance en 1948.

Dès le départ, en 1993, et jusque aujourd'hui, la FSU a voulu subordonner ces clivages – enseignant-es et non-enseignant-es, premier et second degré, titulaires et non-titulaires – sublimer les clivages politiques de militant-es issu-es de toutes les sensibilités de la gauche et du syndicalisme, autour d'un projet et de pratiques communes. Le projet : celui d'une société plus juste, s'appuyant sur des services publics efficaces et universels, à commencer par l'école publique et laïque, une ambition d'élévation des niveaux de qualification, d'émancipation, de démocratisation scolaire et de construction d'une culture commune pour toutes et tous les élèves.

Des pratiques démocratiques internes, d'où nos tendances et notre fonctionnement complexe mais qui garantissent que les prises de décisions ne procèdent jamais de l'écrasement des minorités par la majorité mais proviennent bien d'une synthèse rassembleuse. Et peut être l'essentiel : la FSU veut incarner un syndicalisme



© F. BOUTONNIER

d'adhérent-es, par les adhérent-es, pour l'ensemble des personnels et des usager-es. À savoir une organisation non d'avant garde mais de masse, reflétant les aspirations des personnels, soucieuse de mobilisations majoritaires. Il s'agit, dans un objectif de transformation en profondeur de la société, d'imposer un rap-

port de forces pour négocier en vue de gagner sur les revendications.

À tort ou à raison, la FSU se veut ainsi l'héritière du meilleur patrimoine de la Fen, elle s'inscrit pleinement dans la continuité du mouvement ouvrier que l'on appelle « social » aujourd'hui. C'est pourquoi elle accueille avec joie des professions, des métiers qui ne relevaient pas du champ de syndicalisation de la Fen.

Aujourd'hui, la FSU est riche d'un syndicalisme de la Fonction publique territoriale, et de nombreux champs de l'action publique.

PAS UNE FIN EN SOI

Pour autant, la FSU ne s'est jamais posée comme une fin en soi mais bien comme un outil au service des intérêts matériels et moraux de ses adhérent-es, du salariat, et

À lire

L'Institut de la FSU a publié aux éditions Syllepse deux tomes de l'histoire de la jeune FSU :



Une percée flamboyante (1993 – 1997), en 2010


Dans la cour des grands (1997 – 2010), en 2019





« Le Congrès de Metz a constitué un tournant majeur », explique Benoît Teste, secrétaire général de la FSU.

d'un projet progressiste de transformation sociale. À l'heure où le monde du travail n'est pas épargné, en France comme ailleurs, par la tentation du repli national, religieux voire communautariste, la FSU plus que jamais œuvre au rassemblement des forces syndicales, aux côtés d'autres organisations proches par les valeurs et les objectifs, et d'abord de la CGT ou de Solidaires. Elle joue également un rôle essentiel dans la recherche d'arcs syndicaux les plus larges pour agir, y compris avec la CFDT ou l'UNSA, comme l'a démontré la récente lutte contre la « réforme » des retraites, mais aussi les luttes féministes, écologistes ou antiracistes.

Des l'origine enfin, et comme la Fen, la FSU ne s'est jamais résolue à l'éclatement du syndicalisme français, sources de divisions et parfois de découragement du salariat. Le récent congrès de Metz a ainsi réaffirmé, et il n'y a là aucune contradiction, à la fois le nécessaire renforcement de la fédération, de ses syndicats, à commencer par la syndicalisation – en hausse depuis les luttes du printemps – et par ailleurs œuvrer opiniâtement, avec les syndiqués, au rassemblement organique du syndicalisme de transformation sociale, en vue de la création d'un « nouvel outil syndical », d'abord avec la CGT et Solidaire, sans exclusives. Pour se fera régulièrement l'écho des étapes de cette dynamique d'unification, conditions et synonyme de futures conquêtes sociales pour le salariat.  **Matthieu Leiritz**

Benoît Teste

« Une force motrice sur la question de l'unité et de l'unification syndicales »

Pourquoi, jeune enseignant, avoir fait le choix de la FSU

J'ai adhéré dans mon établissement d'alors à un syndicat actif, le SNES, qui pouvait me donner des conseils et était animé par un collectif militant très dynamique, très présent auprès des collègues. Le rapport à la fédération est venu bien après. Je n'avais à l'époque, dans mes souvenirs, pas d'image très précise de la FSU mais j'avais déjà identifié cependant que la FSU était porteuse de valeurs humanistes, portant l'idée d'une émancipation par l'éducation et de promotion des services publics.

Quelle est aujourd'hui la place spécifique de la FSU dans un paysage syndical complexe ?

La FSU se caractérise d'abord, je crois, par le caractère unitaire de son syndicalisme, c'est à dire la recherche constante de synthèses tant à l'interne que dans les intersyndicales. La capacité aussi à débloquer les problèmes dans les réunions intersyndicales, la FSU sert souvent de pont entre les différentes organisations car elle rassemble en son sein des personnels, de sensibilités différentes, elle est écoutée sur ce qu'elle met en avant car elle recherche toujours l'unité d'action, au plus proche des collègues sur la détermination des modalités d'actions. Elle refuse d'être assignée à un « camp » syndical.

Le rôle de la FSU dépend des situations : dès que l'unité devient difficile, elle est facilitatrice, par sa pratique des synthèses et son rôle identifié comme pivot. Mais même quand il n'y a pas de tensions majeures comme lors du mouvement sur les retraites, où le couple CGT – CFDT fonctionnait correctement, la FSU se fait alors force de propositions pour coller au plus près des attentes du terrain, elle a par exemple proposé et fait adopter l'action de non-participation à toutes les convocations de l'exécutif jusqu'au Premier Mai. Son idée de rassemblements sur les places publiques, car nous sentions que la forme du mouvement devait évoluer constamment pour durer, n'a pas été retenue de suite dans l'intersyndicale mais elle est revenue via ATTAC.

La FSU se caractérise aussi par une capacité à parler avec tout le monde, elle entretient de très bonnes relations bien sûr avec CGT et Solidaires, avec lesquels nous partageons l'essentiel de nos repères revendicatifs. Mais aussi avec l'UNSA, par exemple dans la Fonction publique sur un attachement spécifique au statut non par corporatisme mais en tant qu'élément constitutif du pacte social. Ou encore avec les autres.

Quels enjeux pour la FSU de demain ?

Le Congrès de Metz a constitué un tournant majeur. L'intervention convergente des trois secrétaires généraux de la FSU, de la CGT et de Solidaires devant des militants nombreux, a je crois marqué les esprits.

Convergence unanime sur une volonté de travail en commun et pour aller vers des formes plus pérennes d'unité et de rapprochement.

La FSU constitue depuis des années une force motrice sur la question de l'unité et de l'unification syndicales. Il nous faut maintenir cette perspective, dégager des pistes plus concrètes, et passer aux réalisations, avec les adhérents. Le rapprochement doit désormais se traduire en actes, en modalités pratiques car il est utile à ce qui est pour nous l'essentiel c'est à dire l'intérêt des salariés. Cela passera par le renforcement du syndicalisme, la mutualisation des pratiques.

Il s'agit d'aller plus vite et plus fort, vers un cadre de réflexion commun à la FSU et à la CGT, avec Solidaires – même si cette organisation demande plus de temps pour avancer.

Travailler au renforcement de notre FSU et à l'unification syndicale ne s'opposent en rien, les deux faces d'une même pièce.

Théâtre : Julien Gosselin convoque la littérature autrichienne

Jeune prodige du théâtre français, Julien Gosselin aime les spectacles au long cours où la littérature a le premier rôle. Après *Les Particules élémentaires* de Michel Houellebecq en 2013, il s'était attaqué à *2666* du Chilien Roberto Bolano puis à une trilogie de l'Américain Don DeLillo. Depuis deux ans artiste associé à la Volksbühne de Berlin, il a décidé de prendre à partie les romantiques allemands puis, avec *Extinction*, la littérature autrichienne avec trois auteurs du XX^e siècle. Les deux premiers, Hugo von Hofmannsthal et Arthur Schnitzler, ont connu la grandeur de l'empire austro-hongrois et son éclatement. Le troisième, Thomas Bernhard, a vécu, enfant, l'annexion au Reich nazi. Cette histoire est bien sûr en fond de plateau mais ce qui interroge Julien Gosselin, et qui prend son titre à un des derniers romans de Thomas Bernhard, *Extinction* (1986), c'est l'effondrement d'une société qui, pour être cultivée et créatrice, n'en porte pas moins les stigmates de son anéantissement.

L'entrée du public se fait aux sons des platines de deux Dj et d'un verre offert à même le plateau. Cet esprit rave party marque une liberté inhabituelle nourrie de deux années vécues à la Volksbühne, théâtre héritier de la radicalité des metteurs en scène Frank Castorf ou Christoph Schlingensief. « *Je me reconnais dans cet état d'esprit, extrêmement rebelle, qui régit ce théâtre* » se réjouit l'artiste. Le public étonnamment jeune qui se pressait cet été au Printemps des Comédiens où a été créée la pièce ou au Festival d'Avignon qui l'a reprise, ne s'y est pas trompé.

Après Berlin et Anvers, *Extinction* sera donnée le 18 novembre à Valenciennes et du 30 novembre au 6 décembre au Théâtre de la Ville de Paris.



West Side Story : le retour

Créée en 1957 par Leonard Bernstein, Arthur Laurents, Jérôme Robbins et Stephen Sondheim, *West Side Story* fait une tournée en France dans une nouvelle version. Du 20 octobre au 31 décembre au Théâtre du Châtelet de Paris, du 21 au 25 février à l'Amphithéâtre de Lyon, du 1er au 3 mars au Zénith de Rouen et du 5 au 10 mars au Zénith de Nantes.



Arte : Karambolage en espagnol

Karambolage est une célèbre émission d'Arte qui joue avec humour sur les différences culturelles entre la France et l'Allemagne. En douze minutes, chaque semaine, un trait gaulois ou germain est passé au bistouri pour le plaisir d'un public fidèle. Depuis le 2 octobre, Karambolage Espana s'attaque au pays du chorizo et du toro avec une émission à cheval sur les Pyrénées disponible sur arte.tv et les réseaux sociaux.

Exposition : la nature sex-appeal

C'est une étrange et bien actuelle exposition que propose le Museum de Toulouse, du 14 octobre au 7 juillet 2024. Il y sera en effet question de la « scandaleuse vie de la nature », sous-titre de cet événement intitulé tout simplement Sex-Appeal. Il s'agit bien entendu de la vie des plantes et des animaux, présentée sans tabou à partir des nombreuses disciplines qui travaillent sur ce sujet ô combien éternel.



Salon : Montrouge contemporain

Pour sa 67^e édition, le Salon de Montrouge poursuit l'intensité de son accompagnement des jeunes talents. Resserrée à 34 artistes, sa sélection privilégie les œuvres reflétant les questions sociétales d'actualité, le genre, la parité, l'égalité, la reconnaissance identitaire, le corps, l'engagement, le low-tech... renouant avec des pratiques ancestrales, utilisant et réutilisant des objets entourant l'artiste, la nature, intégrant souvent la notion d'écologie dans la conception même des œuvres. Pas de prix, mais une rétribution allouée à chacun afin de contribuer à lutter contre la précarité de l'artiste. Beffroi de Montrouge du 5 au 29 octobre, entrée libre.

Cinéma italien : clap de fin pour Annecy ?

Le cinéma italien a occupé, occupe et occupera longtemps les écrans. Rien d'étonnant dès lors que plusieurs festivals en France lui soient dédiés. L'un des plus importants, celui d'Annecy, qui a fêté son quarantième anniversaire en 2021, a malheureusement disparu en 2023 sans grande chance de rebond pour l'année prochaine. Des « raisons budgétaires » sont avancées par sa direction après la suppression des différentes subventions, celle de l'État italien principalement mais aussi l'absence de soutien de la Région Rhône-Alpes-Auvergne.

Cinéma italien : Villerupt pour sa 46^e édition

Le plus vieux festival de cinéma italien, celui de Villerupt, est heureusement toujours vivace. En Lorraine, l'ancienne cité minière forte de son immigration italienne, accueillera sa 46^e édition du 27 octobre au 12 novembre. Près de quatre-vingt films seront projetés. Une vingtaine font partie de la sélection pour les six prix accordés, lors de la soirée des Amilcar, par le jury, la critique, les exploitants, le public, les jeunes et la ville. D'autres sont l'objet d'une rétrospective dont le thème est cette année Miracle à Milan. Enfin un large hommage sera rendu au réalisateur Ettore Scola, disparu en 2016.



Laclos revu par Heiner Müller

Adapter une pièce de théâtre c'est parler d'aujourd'hui. Jacques Vincery, pour sa dernière création à Tours-Olympia en tant que directeur du CDN, a choisi le raffinement et la cruauté des échanges érotiques entre deux libertins du XVIII^e, la marquise de Merteuil et le comte de Valmont, inventés par Choderlos de Laclos pour son roman épistolaire, *Les Liaisons dangereuses* (1782). Dans sa version courte, réécrite par Heiner Müller en 1982, *Quartett* résonne d'une intensité jubilatoire et diabolique, jusqu'à semer le trouble dans le genre.

Étonnamment, les évocations sulfureuses, libertines, la cruauté diabolique qui sous-tendent les échanges entre les deux anciens amants n'ont rien perdu de leur vigueur. La version du dramaturge est-allemand en démultiplie les effets sulfureux tout en extirpant un jeu théâtral conçu pour seulement deux comédiens (Hélène Alexandridis et Stanislas Nordey). Elle contraind les deux protagonistes à une joute oratoire fabuleuse. En octobre, le 12 à Châteauroux, le 17 à Saintes. Le 22 février à Blois. Du 5 au 8 mars à Bordeaux. En avril, le 12 à Montbéliard, les 16 et 17 à Colmar. Du 14 au 16 mai à Bourges.



Le livre, une belle occasion

Le marché du livre d'occasion, de plus en plus florissant sur Internet, menace désormais la vente de livre neuf. Au point de remettre en cause les droits liés à la création.

Au dernier Festival du livre de Paris, nouveau nom de l'ancien Salon du livre, les premiers résultats de l'enquête réalisée par GfK pour la Sofia (société française des intérêts de l'auteur de l'écrit) et le ministère de la Culture, ont plombé l'atmosphère. En moins de dix ans, la part des fans de livres d'occasion parmi les acheteurs et acheteuses de livres est passée d'un pour quatre à un pour trois. Ces huit dernières années, la part du nombre de livres achetés en seconde main a quasiment doublé, passant de 11,5 % à 20 %. Et la tendance ne fait que croître au détriment du livre neuf.

Baisse des ventes en librairie

La motivation des lecteurs et lectrices est avant tout financière et les achats de livres d'occasion se font principalement sur Internet (60 % des cas cités par l'enquête), les bouquinistes et les brocantes n'assurant que 18 % des ventes. Dans cette revente, ce sont de loin les romans qui sont proposés, devant les livres de jeunesse. La BD, qui est aujourd'hui le secteur le plus en progression du livre neuf, est beaucoup moins revendue, ses propriétaires aimant souvent relire les albums et les collectionner.

Depuis 1981, le prix des livres en France est unique et fixé par l'éditeur. La loi Lang protège ainsi le libraire des grandes surfaces de vente et même de la vente sur Internet. Cela permet une rémunération des écrivains et auteurs de 11% en moyenne, et de 14 % pour les éditeurs. Mais avec le marché de l'occasion, seuls les commerces et l'État, par le biais de la TVA, continuent à toucher leur part. Les créateurs et créatrices ne perçoivent plus leurs droits, alors que ce sont eux qui prennent les risques. Personne ne s'en inquiétait lorsque ce marché était secondaire, mais aujourd'hui, avec 80 millions de livres, l'occasion pose un problème, d'autant que les ventes de livres neufs sont en baisse constante, avec à nouveau une baisse de 7,7 % d'exemplaires vendus entre 2022 et 2021.



80 millions de livres d'occasion ont été vendus en 2022.

La question des droits d'auteur

Sur Internet, il n'est pas rare de voir s'afficher le prix d'occasion à côté du prix du neuf. Ce sont les grandes enseignes comme la FNAC, Auchan et Leclerc ou les plateformes comme Amazon ou Ebay, qui font l'essentiel des ventes. Les libraires ont réagi avec leurs moyens. À côté d'enseignes comme Gibert Joseph qui se sont bâties sur la mise en rayons d'ouvrages neufs et d'occasion, de nombreuses librairies offrent aujourd'hui un espace occasion, mais cela ne représente que 6 % de leurs ventes, pénalisant encore des commerces déjà touchés par l'augmentation des ventes des éditions numériques (+ 4,4 % en un an).

Pour protéger le marché traditionnel de l'édition, une charte de « bonne conduite » a bien été signée en 2017, mais elle insistait surtout sur la visibilité du neuf et de l'occasion sans prévoir aucun dédommagement.

C'est pourtant la question que mettent en avant écrivains et auteurs qui ne cessent de s'appauvrir. L'an dernier, le sénateur Joël Guerriau avait déposé une proposition de loi instaurant un « droit de suite [...] à la charge du vendeur et au bénéfice des auteurs et éditeurs afin d'accompagner le développement équilibré du marché de l'occasion ». Le Conseil d'État serait chargé de fixer le montant de cette rémunération. Le texte a été repoussé, mais le débat est désormais lancé. ♦ **Élisabeth Pan**



La Foire du livre de Francfort s'ouvre le 18 octobre

C'est le plus grand salon du livre au monde. La Foire de Francfort, qui fête sa 75e édition, se tient du 18 au 22 octobre avec pour invitée d'honneur la littérature slovène. Les livres de l'écrivaine et voyageuse Alma Karlin (1889-1950) y tiendront une bonne place avec l'espoir qu'une traduction en soit faite en français (notre photo). La Foire, dont les trois premiers jours sont réservés au monde professionnel, est un lieu où se négocient les cessions de droits à l'étranger qui comptent pour beaucoup dans les revenus des auteurs et auteures.

Les expositions de l'automne

Les grandes expositions de l'automne tiennent le haut de l'affiche. Mais il en est de singulières qui méritent le détour.

À l'automne, les musées renouvellent traditionnellement leur offre à l'attention d'un public de visiteurs et de touristes de plus en plus attirés par ces grands événements. C'est bien sûr Paris qui tient le haut du pavé et cette rentrée ne fait pas exception. Les grands noms de l'art sont à l'affiche, Mark Rothko qui n'avait plus fait l'objet de rétrospective en France depuis vingt-cinq ans sera exposé à la Fondation Louis Vuitton jusqu'au 2 avril, Nicolas de Staël au Musée d'art moderne et Amedeo Modigliani à l'Orangerie jusqu'à fin janvier, Van Gogh dans sa période Auvers-sur-Oise au Musée d'Orsay avec pas moins d'une quarantaine de tableaux et une vingtaine de dessins (jusqu'au 4 février), Berthe Morisot jusqu'au 3 mars au Musée Marmottan-Monet.

Et bien sûr Picasso, dont on célèbre le cinquantenaire de la

mort, dans une confrontation à l'écrivaine Gertrude Stein au musée du Luxembourg jusqu'à fin janvier et au musée Picasso où Sophie Calle lui fait face jusqu'au 7 janvier.

De Nantes à Lens

Hors la capitale, le Château des Ducs de Bretagne à Nantes propose jusqu'au 5 mai une très intéressante exposition intitulée Gengis Khan. Comment les Mongols ont changé le monde. Cette première en France sur le plus grand conquérant du XIII^e siècle devait initialement se tenir en 2020, mais les exigences de la République de Chine sur le contenu avaient finalement amené les commissaires de l'exposition à se passer de l'aide chinoise. Le musée des Beaux-Arts de la ville propose également une rétrospective Suzanne Valadon jusqu'au 11 février.

À Lens, le Louvre explore les bestiaires imaginaires des artistes, des premiers monstres des cavernes aux dragons et autres démons, dans la belle

installation des Animaux fantastiques. Le musée toulousain Les abattoirs éclaire la personnalité et l'aura de Giacometti comme acteur du monde d'après-guerre.

La Piscine de Roubaix propose une lecture inhabituelle de l'art de Chagall en s'attachant à son engagement politique au fil de

ses rencontres et des événements, jusqu'au 7 janvier.

Les contemporains à l'honneur

D'autres institutions culturelles se penchent sur le temps présent. Dans l'immensité du Palais de Tokyo, Lili Reynaud-Dewar répand les facettes du statut de l'artiste à travers 19 épisodes d'autofiction-documentaire, en questionnant la valeur de la production artistique face à l'activisme politique, jusqu'au 7 janvier. Au LaM de Villeneuve d'Ascq, Mohamed Bourouissa interroge quant à lui la représentation des personnes marginalisées et analyse les mécanismes du pouvoir de l'autorité en brouillant les pistes du documentaire et de la fiction, jusqu'au 31 janvier. Peuples de pierre, exposition dédiée aux œuvres récentes du sculpteur Denis Monfleur, investit le musée des Beaux-

© PHOTOMANIA



Lyon : renouveau du musée d'histoire

© MUSÉE D'HISTOIRE DE LYON (MHL) - ÉCRIVAINS DE LYON



Au cœur du quartier Saint-Jean, le musée d'histoire de Lyon (MHL) rouvre ses portes avec un parcours entièrement repensé pour refléter la nouvelle manière d'aborder cette science humaine et mettre en lumière les problématiques contemporaines. L'exposition qui participera à son inauguration en décembre est dédiée aux 18-25 ans et s'intitule *Lyonnaises, Lyonnais ! Pouvoirs et engagement dans la cité*. Offrant le récit d'une histoire politique de Lyon à travers les figures du pouvoir et des exemples d'engagements citoyens, elle est organisée en trois parties : *Citoyens et citoyennes : s'engager, militer* suivie de *Conflictualités : Lyon entre guerres et crises* et enfin *La gouvernance de la ville : le partage des pouvoirs*.



Exposée pour la première fois dans l'Hexagone, la scène artistique de l'île de La Réunion est accueillie à Tours par le Centre Olivier Debré. Ici une œuvre de Stéphanie Hoareau

Arts de Bordeaux jusqu'au 7 janvier. Né en 1928, Gilles Aillaud n'est pas un artiste contemporain, pourtant l'exposition que lui consacre jusqu'au 26 février le Centre Pompidou avec ses grandes peintures d'animaux, en captivité ou dans leur environnement naturel, interrogent notre actuelle relation au vivant. L'artiste est également présent au FRAC de Clermont-Ferrand au sein de l'exposition Beautés qui donne à voir, jusqu'au 5 novembre, trente artistes contemporains dont Tania Mouraud, Stella et Claire Chesnier.

De l'Inde à l'Orient

Avec plus de 1 500 films exportés chaque année et plus de 2 800 longs-métrages réa-

lisés en 2021, l'Inde est le premier producteur de cinéma au monde. Le musée Quai Branly revient avec Bollywood sur un siècle d'histoire du cinéma indien, depuis ses sources mythologiques et artistiques aux icônes du star-system contemporain. Jusqu'au 7 janvier 2024. Basée à Bombay, l'industrie Bollywood s'essouffle aujourd'hui et la crise profite à d'autres industries au sud du pays, à l'instar de Tollywood.

L'orientalisme, cette école de peinture qui a entraîné les artistes vers les colonies françaises, a aussi inspiré des femmes peintres plutôt oubliées. Les tableaux de Lucie Cousturier, Jeanne Thil ou Marthe Flandrin valent ceux d'Eugène Fromentin. Elles sont exposées au musée de Pont-Aven jusqu'au 5 novembre. Pour clore son année anniversaire, le Lam invite à poser un

Un petit tour en Europe

Un week-end aux frontières autour d'une exposition ? À quelques kilomètres de la Moselle, en Sarre, l'immense usine sidérurgique de **Völklingen** classée à l'Unesco organise régulièrement de gigantesques expositions pour tout public. Celle qui s'ouvre le 15 octobre est dédiée au cinéma allemand des origines à nos jours. Programmée jusqu'au 18 août 2024, elle est la plus grande manifestation sur ce thème jamais présentée. L'usine accueille également jusqu'au 26 novembre une remarquable exposition sur les 14 milliards d'années d'histoire de la terre dans la bande dessinée de l'artiste allemand Jens Harder primé à Angoulême.

Face à Mulhouse, la ville de **Biele** met le fauvisme à l'honneur au Kunstmuseum jusqu'au 21 janvier autour de Matisse, Derain et de Vlaminck. La manifestation n'aurait pu être qu'une énième exposition sur le thème si les commissaires ne s'étaient attachés à mettre en lumière la place des femmes artistes, largement omise dans ce mouvement.

Même souci, mais pour l'impressionnisme, à **Ostende**, en Belgique, où hommage est rendu à une peintre que ses collègues masculins ont occultée. Anna Boch est au Mu.Zee jusqu'au 5 novembre. Surtout connue pour avoir été une collectionneuse avertie, elle est la seule à avoir acquis des van Gogh du vivant du peintre. Son œuvre est pour la première fois montrée dans une exposition monographique.

De l'autre côté des Pyrénées, à **Barcelone**, le Centre de culture et de mémoire installé dans l'ancien marché du quartier d'El Born accueille jusqu'à la fin de l'année un événement intitulé *Barcelone 1700 : des pierres aux gens*. Initiative singulière, cette exposition montre 1 800 objets du XVIII^e siècle, trouvés lors de fouilles dans la ville. Cela va de la vie courante à la période de guerre qu'a connu le pays entre 1691 et 1714.

De l'autre côté des Alpes, à **Turin**, le fabuleux musée du cinéma qui fête ses 25 ans organise du 11 octobre au 7 avril 2024 une exposition sur l'univers de Tim Burton. Enfin à **Gènes**, sans sortir de la gare Principe, on peut voir une exposition dédiée au street-artist Banksy jusqu'au 14 janvier prochain.



Le musée national du cinéma de Turin et son ascenseur panoramique.

regard renouvelé sur Anselm Kiefer à travers la photographie, une composante essentielle du travail d'un des plus grands artistes de notre temps. Jusqu'au 3 mars 2024.

Les artistes de La Réunion

Une autre découverte a lieu à Tours avec l'exposition Astèr Atèra (*Ici et maintenant*), qui réunit 34 artistes contemporains de La Réunion. C'est en effet au Centre de création contemporaine Olivier Debré, que la scène artistique réunionnaise est présentée pour la pre-

mière fois en métropole. Après Tours, jusqu'au 7 janvier 2024, l'exposition sera accueillie à la Friche Belle de Mai de Marseille du 2 février au 2 juin 2024. Rappelons enfin deux événements signalés dans le précédent numéro de *Pour* : la magnifique exposition *Céramique.s* qui réunit des artistes qu'Anne Richard fait découvrir à la Halle Saint Pierre de Paris, ainsi que la nouvelle maison des mathématiques qui a ouvert au sein de l'Institut Poincaré à Paris. 📍

Véronique Giraud

Mathias Énard : « La littérature sous toutes ses formes »

Prix Goncourt 2015 pour *Boussole*, Mathias Énard fait sa rentrée avec *Déserteur* (Actes Sud). Ce roman alterne deux récits et deux figures fictives, celle d'un déserteur et celle de Paul Heudeber, un grand mathématicien décédé qui, revenant de sa déportation à Buchenwald choisit de rester en RDA.

Dans *Déserteur*, la guerre fratricide occupe une bonne place. Pourquoi ce titre ?

Parce que « déserteur » c'est justement la question de savoir comment quitter la guerre. La désertion est une façon de le faire et la figure du déserteur est quelque chose qu'on interroge assez rarement, que ce soit dans un sens ou dans l'autre. Pourquoi est-ce qu'on déserte, qu'est-ce qui se passe après la désertion, est-ce qu'on peut vraiment laisser derrière soi la violence de guerre ? Et, dans l'autre partie du roman, qui sont ceux qui ne désertent pas du tout, qui restent fidèles jusqu'au bout à une façon de penser, à une logique ? C'est ce qu'a vécu le mathématicien communiste est-allemand Paul Heudeber, resté en Allemagne et rescapé du camp de Buchenwald, dont je fais revivre la figure. Ce mathématicien n'a pas existé, j'ai pris pour son patronyme le nom d'un petit village allemand.

Vous inventez en parallèle un personnage de grand mathématicien, poète et militant, est-ce un contrepoint au personnage du déserteur ?

Oui, tout à fait. Un contrepoint c'est une bonne métaphore parce que effectivement c'est quelque chose qui n'est pas du tout du même ordre mais qui fabrique une harmonie, c'est-à-dire une relation qui n'est pas visible à première vue mais audible. L'idée me convient tout à fait, c'est objectivement un contrepoint.

Vous multipliez les voix, perdues dans leur mémoire. Est-on condamné par son passé ?

Je ne pense pas qu'il y ait de condamnation définitive, il y a quand même un libre-arbitre. Néanmoins c'est vrai

que le passé joue un rôle énorme sur nos existences, mais ce n'est pas une condamnation définitive. Je pense qu'on peut s'en défaire, c'est aussi le propre de l'humain.

Avec ce livre vous délaissez votre Niort natal et l'Orient, dont vous êtes spécialiste, pour une montagne au bord de la Méditerranée. Les lieux comptent beaucoup dans votre écriture...

C'est vrai que tous mes romans ont un rapport assez particulier et précis avec des endroits. Mais qui ne sont pas forcément explicites. Si on regarde bien, dans *Déserteur* il y a toute une partie dont on ne sait pas où elle se passe. C'est à la fois un lieu extrêmement précis, méditerranéen, décrit par sa faune, sa flore, ses odeurs, son climat, mais c'est aussi un endroit dont on ignore le nom. Pour moi il y a toujours ces deux genres d'endroits, je ne sais pas pourquoi, ce n'est pas la première fois. Il y a des endroits qu'on connaît et des endroits qu'on ne connaît pas.

Votre description du lieu dans lequel chemine le déserteur, non loin de la guerre, peut laisser à penser qu'il s'agit d'un lieu en Europe...

Ça peut se passer dans plusieurs endroits. C'est écrit de telle façon qu'il n'y a pas un seul endroit possible.

D'un ouvrage à un autre, vous donnez l'impression de surtout jouer avec la langue, jusqu'à dominer l'intrigue. C'est une volonté ?

La langue est là pour servir un dessein global. Elle est au service d'un propos dans son intégrité. Néanmoins c'est vrai que la partie du déserteur est complètement dénotée, c'est-à-dire qu'il n'y a plus du tout



de références précises au temps, au lieu, et ça permet de déployer un autre type d'écriture. On s'intéresse à d'autres choses et forcément la langue peut apparaître presque poétique, prophétique, dans son dénuement. Je pense que c'est le fait qu'on ne sache rien d'autre, que le destin de ces trois personnages fabrique ça.

Révélaté en 2010 par Parle-leur de batailles, de rois et d'éléphants (Actes Sud), consacré par le Prix Goncourt 2015 pour son roman Boussole (Actes Sud), Mathias Énard est l'un des écrivains français les plus reconnus.

Vous être créateur mais aussi traducteur et homme de radio. Ce rôle de passeur vous importe ?

Oui, bien sûr. Cela m'importe de faire entendre la littérature sous toutes ses formes. Avant d'être un auteur, je suis avant tout un lecteur. C'est le lecteur qui parle à la radio, plus que l'écrivain. C'est un peu pour moi la façon d'envisager mon rapport à l'art étrange qu'est l'interview d'un écrivain, justement depuis la lecture pas en tant qu'écrivain moi-même.

La maison des mathématiques va ouvrir à l'Institut Poincaré, il est question du mathématicien dans votre roman. Votre réaction ?

L'ouverture de la maison des mathématiques est un grand événement. Poincaré est un mathématicien que j'aime bien, ses travaux entamés au début du XX^e siècle ont créé l'engouement. Ils sont très importants et ont été développés par d'autres ensuite. C'est revenir sur un moment d'histoire que d'évoquer un de ces fameux congrès scientifiques du début du XX^e siècle. C'est aussi un objet historique passionnant. ♦

Propos recueillis par Véronique Giraud





Préparez votre budget vacances et loisirs avec le Chèque-Vacances !

Actifs ou retraités de la fonction publique de l'État, épargnez quelques mois et bénéficiez d'une bonification de l'État.

Bonification de 35% pour les - de 30 ans

Bonification de 30% pour les agents en situation de handicap

Abattement de 20% sur le RFR pour les Ultramarins

NOUVEAU + 5% sur les barèmes du Revenu Fiscal de Référence pour tous les Agents

LE GUIDE CHÈQUE-VACANCES

- > Retrouvez les offres de nos partenaires au cœur des territoires et celles des grandes enseignes du réseau
- > Changez librement et à tout moment le format de vos Chèques-Vacances
- > Échangez les en fin de validité (2 ans en plus de l'année d'émission)

Leguide.ancv.com

Choisissez le Chèque-Vacances qui vous ressemble !

NOUVEAU



CHÈQUE-VACANCES CONNECT
l'application de paiement 100% digital

CHÈQUE-VACANCES CLASSIC
le format papier



Parce que les vacances c'est essentiel, vos Chèques-Vacances sont utilisables toute l'année. Comment en obtenir ? Pour plus d'informations : www.fonctionpublique-chequesvacances.fr

HÉBERGEMENT, SÉJOURS & TRANSPORTS,
CULTURE & DÉCOUVERTE, LOISIRS & DÉTENTE, RESTAURATION

MINISTÈRE
DE LA TRANSFORMATION
ET DE LA FONCTION
PUBLIQUES

ancv
CHÈQUE-VACANCES

DOCAPOSTE
l'avenir devient plus simple

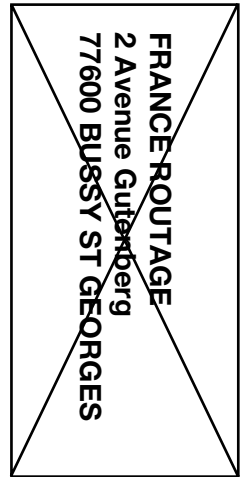
On assure ceux qui assurent l'avenir des citoyens de demain.

MAIF, assurance n°1 des enseignants.

Depuis ses débuts, MAIF est l'assurance de référence du corps enseignant. Ce n'est peut-être pas un hasard si c'est encore le cas. Il faut dire qu'avec le temps, on vous connaît plutôt bien. Et nous avons à cœur d'être toujours là pour vous : pour vous protéger, vous assurer, vous accompagner. C'est pourquoi la majorité* des enseignants est assurée MAIF. **Alors pourquoi pas vous ?**



assureur militant



PARIS CPCE
P4
LA POSTE
DISPENSE DE TIMBRAGE